

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE

# Cinq candidats en lice



P3

ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 2 morts et 27 blessés en deux jours

P2



LUTTE CONTRE LA  
CRIMINALITÉ

## 13 personnes arrêtées à Tamanrasset et Tindouf

P2

2E SALON ALGÉRIEN DES  
LANGUES ET DES SÉJOURS  
LINGUISTIQUES

## Plus de 35 écoles participent

P4

COUPE DE LA  
CONFÉDÉRATION / PARADOU  
AC - KAMPALA CITY



## Les Algérois à 90 minutes des poules

P13

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

# 2 morts et 27 blessés en deux jours

Deux (02) personnes sont mortes et 27 autres ont été blessées dans six accidents de la route, survenus à travers le territoire national durant les journées du jeudi et vendredi, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile.



Les éléments de la protection civile sont intervenus, par ailleurs, pour prodiguer des soins de première urgence à trois personnes incommodes par le monoxyde de carbone CO, émanant d'un chauffebain à l'intérieur de leurs

domiciles. Ils se sont déployés également pour l'extinction de quatre incendies urbains et divers, enregistrés dans les wilayas d'Annaba, Skikda, Alger et Ain Defla, a relevé la même source, ajoutant que ces incendies ont causé des gênes respira-

toires à une personne.

Trois personnes en détresse, se trouvaient à bord d'une barque de pêche au large de la mer à Ain Té-mouchent ont, ont été secourues par les éléments de la protection civile.

Les unités de la protection civile ont enregistré,

en outre, 5.789 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité.

## MASCARA

## Les feux ont détruit 230 has de surfaces boisées

Les incendies ont détruit, ces quatre derniers mois, dans la wilaya de Mascara, 230 has de surfaces boisées, agricoles, des centaines d'arbres comme ils ont causé la perte de milliers de poussins, de bottes de foin et de fourrages, a-t-on appris samedi des services locaux de la Protection civile.

Le chargé de la communication à la direction de la Protection civile, le lieutenant

Tahar Mehenni, a souligné, lors de la cérémonie d'achèvement du

travail de la colonne mobile de lutte contre les feux de forêts, que les incendies ont endommagé, depuis juin et jusqu'à la fin octobre derniers, 24,7 has de forêts, 56 has de maquis, 55 has de broussailles.

Les flammes ont également détruits 29,3 has de la récolte

d'orge, 18,5 has de blé, 50 has de récoltes, 800 arbres fruitiers et non fruitiers, plus de 23.000 bottes de foin et la perte de 23.000 poussins.

Le travail de cette colonne mobile a pris fin samedi après quatre mois d'interventions à partir du siège de l'unité principale de la protection civile de Mascara. Elle a procédé à maîtriser de dizaines de feux,

à sauver des surfaces agricoles et forestières importantes de différentes communes de la wilaya.

Cette colonne est composée de 43 éléments, d'un médecin et d'un formateur.

Elle a été équipée de 6 véhicules légers dotés de matériels d'extinction, d'un camion-citerne, un camion de soutien de 12.000 litres et autres moyens

## RÉALISATION DE L'HÔPITAL DE SOUK EL TENINE

## Lancement prochain de l'avis d'appel d'offres

L'avis d'appel d'offres pour le choix de l'entreprise qui va réaliser un hôpital dans la commune de Souk El Tenine (30 km sud-ouest de Tizi-Ouzou), sera lancé le mois de novembre en cours, a-t-on appris hier de la cellule de communication de la wilaya. La commission sectorielle des marchés publics du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a accordé fin octobre écoulé, son visa pour le lancement des consultations pour le choix de l'entreprise qui sera chargée de la construction de ce nouvel établissement hospitalier d'une capacité de 60 lits, a-t-on précisé. La réalisation de ce projet, situé dans la daïra de Maatkas et doté d'une enveloppe financière de 2 milliards DA, permettra de répondre à une demande de la population, en termes

d'implantation et de densification des structures de santé, a observé, vendredi, le wali Mahmoud Djamaa en marge des festivités de célébration du 65ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale le 1er novembre 1954. Cet hôpital s'ajoutera à trois autres structures similaires, de 60 lits chacune, en cours de réalisation à Bouzguène, Ain El-Hammam et Ouadhias. Pour ce dernier établissement hospitalier, sa réception est prévue durant le premier semestre de l'année 2020 alors que les entreprises chargées de la réalisation des hôpitaux de Bouzguène et de Ain El Hammam, bénéficieront d'un accompagnement régulier de la part des services de la wilaya pour leur livraison dans les délais contractuels, a-t-on souligné de même source. Le projet du

nouveau Centre hospitaliers universitaire de la wilaya qui a été touché par la procédure de gèle, "sera réalisé une fois la situation financière du pays améliorée", a rassuré M. Djamaa.

Le chef de l'exécutif local avait annoncé fin septembre dernier que la wilaya de Tizi-Ouzou avait entrepris des démarches auprès des départements ministériels concernés, pour le dégel de l'hôpital mère/enfant et du nouveau CHU. Il avait souligné que "le dégel du projet du CHU constitue la principale préoccupation de la wilaya, dans la mesure où l'hôpital existant (CHU Nedir-Mohamed) datant de l'époque coloniale ne répond plus, de par son emplacement et sa non fonctionnalité, aux besoins de la population".

## GUELMA

## Secousse tellurique de magnitude 3 degrés

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 11h40 à Guelma, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 2 km à l'est de Hammam Debagh, précise la même source.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

## 13 personnes arrêtées à Tamanrasset et Tindouf

Treize personnes ont été arrêtées ce vendredi et du matériel utilisé dans l'exploitation illégale de l'or saisi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tamanrasset et Tindouf, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 1er novembre 2019 à Tamanrasset/6eRM et Tindouf/3eRM, treize (13) individus et saisi huit (08) groupes électrogènes, onze (11) marteaux piqueurs, trois (03) détecteurs de métaux et d'autres objets", précise le MDN. Dans le même contexte, "des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Oum El Bouaghi/5eRM et Biskra/4eRM, six (06) individus et saisi huit (08) fusils de chasse et une quantité de munitions", ajoute la même source. A Ouargla (4eRM) et In Salah (6eRM), des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les services des Douanes "un (01) individu et saisi deux (02) camions et (14304) unités d'articles pyrotechniques", alors qu'à Béchar (3eRM) "un autre détachement a saisi (50) kilogrammes de kif traité". Par ailleurs, trente-deux (32) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à El Bayadh et Adrar, ajoute-t-on encore.

## VILLE DE MÉDÉA

## Aménagement des accès à la périphérie ouest

Les travaux d'aménagement des accès à la périphérie ouest du chef-lieu de la wilaya de Médéa ont démarré, hier, à la faveur d'un projet d'amélioration urbaine, destiné à offrir de meilleures conditions de circulations aux usagers, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Doté d'une subvention financière de l'ordre de 144 millions de Da, ce projet concerne deux axes, très fréquentés par les automobilistes, dont une bonne partie de camions poids lourds, l'un relie la cité "15 décembre" jusqu'à la limite de la commune de Draa-Smar, le second, couvre un tronçon, très affecté par des glissements de terrain, situé entre l'entrée ouest de Médéa et le quartier "Bab-Lakouas", au centre-ville, a-t-on signalé.

Une partie de cette dotation financière, puisée sur budget communal, soit un montant de 34 millions de Da servira au financement des travaux de revêtement de la chaussée en béton bitumineux, très résistant aux aléas climatiques et au poids, outre l'installation d'éclairage public et le traitement des talus situés sur les abords, afin d'empêcher le débordement de terres boueuses, en temps de pluie, a fait savoir la même source.

## PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE

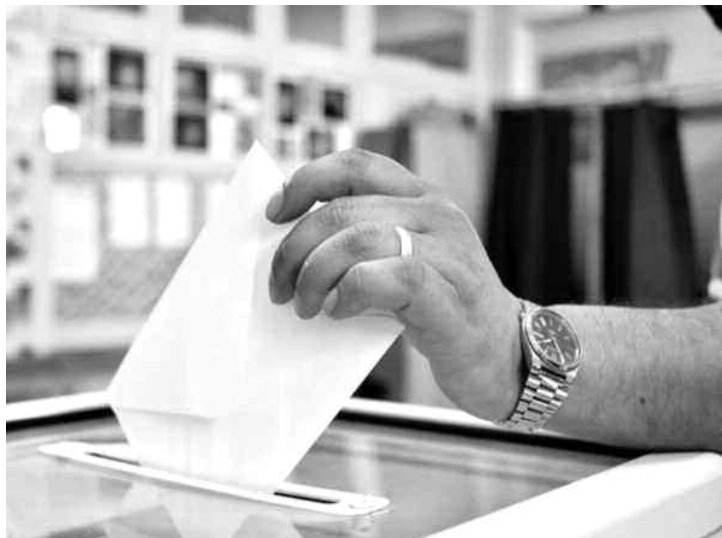
# Cinq candidats en lice

Cinq (5) dossiers de candidature à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain ont été validés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a annoncé hier son président, Mohamed Charfi.

Lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'ANIE, M. Charfi a précisé qu'il s'agit du candidat du Rassemblement national démocratique (RND), son Secrétaire général par intérim Azzedine Mihoubi, le candidat du Mouvement El-Bina, son président Abdelkader Bengrina, l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, le candidat du parti Talaie El Houriyet, son président Ali Benflis, et le candidat du Front Al-Moustakbel, son président Abdelaziz Belaid.

Ces postulants remplissent toutes les conditions requises pour la candidature à la présidence de la République au terme de l'opération d'étude et de vérification des 23 dossiers de postulants, déposés jusqu'à minuit samedi dernier, a-t-il ajouté. 143 postulants avaient procédé au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles. L'article 141 de la loi organique relative au régime électoral stipule que l'ANIE est appelée à "statuer sur la validité des candidatures à la Présidence de la République par décision dûment motivée dans un délai de sept (7) jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature.

La décision de l'ANIE est immédiatement notifiée à l'intéressé". En cas de rejet, le concerné peut éventuellement introduire un recours auprès du Conseil Constitutionnel, et ce, dans les 48 heures qui suivent l'heure de la notification. L'ANIE transmet, également, au Conseil Constitutionnel ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas 24 heures à



compter de la date de l'annonce de ses décisions. Le Conseil constitutionnel devra valider, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du Président de la République, y compris les recours dans un délai de 7 jours à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'ANIE.

Il publiera également cette liste au Journal officiel. Dans le cadre de l'examen des dossiers des postulants à la prochaine présidentielle déposés à son niveau, l'ANIE a procédé à l'installation de dix (10) commis-

sions ad hoc chargées de l'examen de ces dossiers et de la vérification de la véracité des informations fournies. Le candidat à la présidentielle doit, selon cette loi, présenter une liste comportant cinquante-mille (50.000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1.200.

## ANIE

## La voie de recours à suivre par les candidats

Le candidat à la présidentielle dont le dossier n'a pas été validé par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a la possibilité d'introduire un recours auprès du Conseil Constitutionnel dans les 48 heures qui suivent l'heure de la notification par l'instance.

L'ANIE transmet au Conseil Constitutionnel ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas 24 heures à compter de la date de l'annonce de ses décisions. Dix commissions ad hoc chargées de l'examen des dossiers des postulants à la candidature pour la prochaine Présidentielle et de la vérification de la véracité des infor-

mations fournies avaient été installées au niveau de l'ANIE. Selon la délibération du 17 octobre 2019 modifiant et complétant le règlement du 12 mai 2019 fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel, parue dans le Journal officiel (N 65), l'article 48 (modifié) dispose que "le Conseil constitutionnel reçoit les décisions de l'Autorité nationale indépendante des élections relatives aux candidatures, accompagnées des dossiers de candidats, dans les vingt-quatre (24) heures de la date de l'annonce de ces décisions. Elles sont déposées auprès du secrétariat général du Conseil constitutionnel contre récépissé".

L'article 49 dispose que "le can-

didat à l'élection du Président de la République a le droit, en cas de rejet de sa candidature par l'autorité nationale indépendante des élections, de formuler un recours par le dépôt d'une requête motivée au greffe du Conseil constitutionnel dans le délai fixé par la loi organique relative au régime électoral". Le même article ajoute que "le Président du Conseil constitutionnel désigne, parmi les membres du Conseil, un ou plusieurs rapporteurs à l'effet d'examiner les recours et de présenter des rapports et des projets de décisions y afférents". Le Conseil constitutionnel, selon l'article 50, "se prononce sur les recours par des décisions notifiées immédiatement aux requérants",

relevant qu'"en cas de recevabilité des recours, le Conseil constitutionnel inscrit le candidat requérant, sur la liste définitive des candidats à l'élection du Président de la République".

Le Conseil Constitutionnel devra valider, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du Président de la République, y compris les recours dans un délai de 7 jours à partir de la date de transmission de la dernière décisions de l'ANIE. Vingt deux postulants à la présidentielle du 12 décembre prochain ont déposé leurs dossiers de candidature auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), dont cinq ont été jugés recevables.

## LA LOI RELATIVE AU RÉGIME ÉLECTORAL

### Les conditions contraignantes

Les candidatures soumises à des conditions contraignantes définies par l'article 87 de la Constitution et la loi électorale modifiée

La loi relative au régime électoral prévoit des conditions pour les candidats à la présidence de la République. Celles-ci sont énoncées dans l'article 87 de la Constitution qui renvoie à d'autres conditions contenues dans la loi organique 16-10 relative au régime électoral, modifiée et complétée par la loi organique 19-08. L'article 139 de cette loi exige le dépôt, par le candidat lui-même, d'une déclaration de can-

didature à la présidence de la République auprès de l'ANIE contre accusé de réception. Cette déclaration doit contenir le nom et prénom, la signature, la profession et l'adresse du candidat, et être jointe d'un dossier constitué des pièces citées à l'article susmentionné, selon l'article 142 de la même loi qui stipule que le candidat "doit présenter en même temps les formulaires de souscription des signatures individuelles légalisées par un officier public".

Le candidat à la présidentielle doit, selon cette loi, présenter une liste comportant cin-

quante-mille (50.000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1.200. La nouvelle loi fait obligation au candidat à la présidence de la République de joindre au dossier de candidature un diplôme universitaire ou un diplôme équivalent et de déposer lui-même son dossier de candidature auprès de l'ANIE.

## L'AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS

### Vingt deux ont déposé leurs candidatures

Sur un total de 147 postulants ayant procédé au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles, seuls vingt deux (22) ont déposé, samedi passé avant minuit, leurs dossiers de candidature au niveau de l'ANIE. Selon l'article 141 de la loi organique relative au régime électoral, l'ANIE est appelée à "statuer sur la validité des candidatures à la Présidence de la République par décision dûment motivée dans un délai de sept (7) jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. La décision de l'ANIE est immédiatement notifiée à l'intéressé". En cas de rejet, le concerné peut éventuellement introduire un recours auprès du Conseil Constitutionnel, et ce, dans les 48 heures qui suivent l'heure de la notification. L'ANIE transmet, également, au Conseil Constitutionnel ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas 24 heures à compter de la date de l'annonce de ses décisions. Le Conseil Constitutionnel devra valider, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du Président de la République, y compris les recours dans un délai de 7 jours à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'ANIE. Il publiera également cette liste au journal officiel. Dans le cadre de l'examen des dossiers des postulants à la prochaine présidentielle déposés à son niveau, l'ANIE a procédé à l'installation de dix (10) commissions ad hoc chargées de l'examen de ces dossiers et de la vérification de la véracité des informations fournies.

En prévision du prochain scrutin présidentiel duquel l'élément féminin sera absent, le Secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi, le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, le président du parti Talaie El Houriyet, Ali Benflis, le président du parti du Rassemblement algérien (RA), Ali Zeghdoud, le président du Front Al-Moustakbel, Abdelaziz Belaid, le président du parti "Errafah", Mourad Arroudj, Habirat Abderrezak, l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, et l'enseignant universitaire Abbas Djamel ont déposé leurs dossiers de candidature au siège de l'ANIE au Palais des Nations (Club des Pins). La liste des candidats comprend également le Secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, le président du Front de la bonne gouvernance, Belhadi Aissa, le président du parti de l'Union nationale et du développement, Mohamed Dif, le journaliste Slimane Bekhlili, l'économiste Fares Mesdour, le président du réseau Nada pour la protection de l'enfance, Abderrahmane Arar, l'avocat Nadjeh Abdelmounim, Abdelhakim Hemadi, Kherchi Neoui, Ali Sekouri, Mohamed Bouaouina, Belabbas Layadi et Raouf Aieb.

## PRISE EN CHARGE DU CANCER

# La concertation pluridisciplinaire est nécessaire

La bonne prise en charge des cancéreux passe par "l'institutionnalisation" des réunions de concertation pluridisciplinaire au niveau des établissements de santé, a plaidé hier à Alger, le Pr Kamel Bentabak, président de la Société algérienne de Chirurgie.

"Le plan Cancer 2015-2019 n'est pas accompli puisque nous attendons toujours l'institutionnalisation des réunions de concertation pluridisciplinaire en intégrant les malades dans des protocoles de soins, car nous avons compris que c'est la seule façon de bien prendre en charge les cancéreux dès lors que son parcours est tracé", a déclaré le Pr Bentabak, en marge du 27<sup>ème</sup> Congrès national de chirurgie.

Le spécialiste, par ailleurs chef de service en chirurgie oncologique A, au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger fait savoir qu'au niveau de cette structure, cette approche, en vigueur de par le monde, est "pratiquée depuis quatre (04) mois mais qu'elle est, pour l'heure, difficilement applicable partout en Algérie". Défendant cette idée, l'intervenant estime qu'elle est "nécessaire pour que ce ne soit plus les malades qui se déplacent entre les praticiens et errent entre les hôpitaux", notant qu'il appartient plutôt aux praticiens de "faciliter le parcours" de leurs patients : "C'est la meilleure façon de diminuer leur atteinte psychologique, de les accompagner et de les guérir car aujourd'hui, il est possible de guérir du cancer", argumente-t-il. Le Pr Bentabak a insisté, à ce propos, sur "l'effort psychologique" à entreprendre



avec les malades atteints de cancer afin qu'ils aient "confiance" et qu'ils sachent que cette redoutable pathologie "ne va pas évoluer plus rapidement qu'ils ne le croient". Ces derniers, explique-t-il, étant le plus souvent enclins à vouloir être opérés alors que la chimiothérapie et la radiothérapie "peuvent parfois intervenir en premier lieu".

Abordant l'objet du Congrès, le président de la Société nationale de Chirurgie a fait savoir que cette rencontre scientifique

de deux jours abordera des thèmes d'actualité tels que les cancers digestifs (colorectaux), placés en pôle position des types de cancers en évolution en Algérie, citant notamment celui du rectum, dont la prise en charge nécessite une "technicité particulière". "Il s'agit de mettre notre expertise et nos connaissances au profit des plus jeunes praticiens exerçant à travers le territoire national et ce, dans la perspective d'une prise en charge des malades dans un mi-

lieu pluridisciplinaire", précise-t-il, déplorant que ces derniers "arrivent souvent en consultations à un stade métastatique". Outre les pancréatites aiguës, les lithiases vésiculaires et biliaires, cette édition abordera également la thématique de la "réhabilitation améliorée" post-chirurgicale, laquelle suppose de "mettre le malade au centre du processus de prise en charge de sorte à ce qu'il participe lui-même à sa propre guérison", conclut le spécialiste.

## UN RÉCIT DE DJILLALI LEGHIMA

## "L'émigration dans la révolution algérienne, parcours et témoignages"

Dans son livre "L'émigration dans la révolution algérienne, parcours et témoignages", Djillali Leghima revient sur son parcours de militant et son engagement dans les différentes structures du mouvement national de la fin des années 1940 jusqu'à l'indépendance de l'Algérie.

Paru aux éditions "Chihab" à l'occasion du 24<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (Sila), cet ouvrage de 226 pages a été écrit par "devoir de témoigner et de transmettre", devant guider chaque acteur de cette période soucieux de "participer à l'écriture de l'histoire de la révolution algérienne qui n'est pas achevée", justifie l'auteur.

Né en 1931, Djillali Leghima remonte aux premières années de son enfance dans le village de Souamaâ en Kabylie. Il revient sur sa scolarité, les conditions de vie très difficiles des Algériens pendant la Seconde guerre mondiale ainsi que sur ses premiers contacts avec des militants du MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) en 1947, l'année de la tournée de Messali Hadj dans la région.

Immigré en France en 1951, l'auteur passera onze ans dans ce pays où il se retrouvera ouvrier, affilié à la Confédération générale du travail (Cgt, syndicat). De ces années de dur labeur, il dressera, d'abord, un tableau des conditions de vie et de travail des Algériens

en France. Sur l'engagement politique des émigrés, l'auteur s'arrête sur un épisode douloureux pour évoquer le massacre du 14 juillet 1953: six manifestants parmi les travailleurs algériens qui arboraient le drapeau algérien et scandaient des slogans hostiles au colonialisme, trouvèrent la mort en ce jour censé célébrer la libération de la France du nazisme.

Après être longuement revenu sur la crise du MTLD à l'été 1954, Djillali Leghima fait état de deux tentatives de rapprochement, en juillet 1954, entre le Fln et Messali Hadj, à l'initiative de Mohamed Boudiaf et Mustapha Ben Boulaid (deux membres du Groupe de 22), ainsi que de Abbane Ramdane au printemps 1955. Ces initiatives essuieront un refus catégorique de Messali qui "n'avait pas confiance en ces jeunes, pourtant messalistes et militants du PPA/MTLD", souligne l'auteur.

Outre les rivalités et violences entre le Fln et le MNA (Mouvement national algérien), l'ouvrage évoque la logistique mise en place pour organiser la fédération de France du Fln ainsi que la collecte, la sécurisation et l'acheminement de l'argent provenant des cotisations des travailleurs algériens en France en guise de participation à l'effort de guerre.

Djillali Leghima rapporte également le bilan "déplorable" des affrontements entre les

militants des deux organisations qui auront fait "4500 morts et environ 900 blessés", selon les chiffres qu'il avance.

Un compte rendu détaillé des actions de l'Organisation spéciale du Fln (OS), chargé d'ouvrir un nouveau front de la guerre sur le sol français fait aussi état d'une centaine d'opérations de sabotage et d'attaques armées, menées entre le 25 août et le 30 septembre 1958. L'auteur n'omet pas d'évoquer le soutien "précieux" apporté à la cause algérienne par des Français appartenant généralement au "monde médiatique et intellectuel, et qui rassemblent chrétiens de gauche, communistes, trotskistes et syndicalistes".

L'arrestation en février 1960, puis le procès d'une vingtaine de membres de ce réseau, provoquera la publication de "droit à l'insoumission", un manifeste signé par 121 intellectuels parmi les noms les plus prestigieux de l'élite intellectuelle française. Autre détail d'importance, l'ouvrage situe le nombre de militants à 150 000 hommes et femmes structurés au sein de la fédération de France du Fln.

En plus d'avoir fourni un "apport financier appréciable" et constitué une véritable force de frappe, la wilaya VII, appelée communément Fédération du Fln, devait payer un lourd tribut à la révolution avec plus de 3000 morts et quelque 30.000 militants jetés dans les prisons et autres centres d'internement.

## 2<sup>e</sup> SALON ALGÉRIEN DES LANGUES ET DES SÉJOURS LINGUISTIQUES

### Plus de 35 écoles participent

Plus de 35 écoles de langues dont quinze (15) étrangères prennent part au 2<sup>e</sup> Salon algérien des langues et des séjours linguistiques, ouvert hier à Alger. Le salon s'adresse à toute personne "désirant perfectionner, apprendre et découvrir les langues étrangères ainsi que de nouvelles cultures", expliquent les organisateurs. Les écoles participant à cet événement, qui se tient deux jours durant au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, proposeront aux visiteurs leurs programmes et offres. Outre les stands d'exposition, le programme du salon organisé par l'agence d'événementiel et de promotion culturelle "Phoenix Agency", comporte des tests de niveau et une vingtaine de conférences et ateliers thématiques sur, entre autres, la langue ukrainienne, le ton et la prononciation des lettres chinoises, les destinations dans le monde des séjours linguistiques et l'apprentissage des langues à l'ère du numérique, selon les explications de Fares Temmache, co-fondateur du salon. Les établissements étrangers d'apprentissage des langues qui prennent part à cet événement sont de provenance d'Angleterre, de Chine, de Turquie, de Malte, de Malaisie, des États-Unis, et pour la première fois d'Ukraine, a-t-il fait savoir. "L'idée de créer un salon algérien des langues est venue à partir du constat de l'existence de plus de 350 écoles de langues à Alger seulement. Donc nous avons pensé à regrouper dans un même espace un maximum d'établissements d'apprentissage de langues pour orienter les personnes désirant apprendre une langue et donner l'occasion aussi aux écoles nouvellement créées de présenter leurs offres et programmes", a indiqué M. Temmache.

## ORAN

### Prise en charge en octobre dernier de 152 personnes sans abri

Quelque 152 personnes sans abri ont été prises en charge à Oran dans le cadre des sorties de la commission sectorielle durant la période allant du 1<sup>er</sup> au 30 octobre écoulé, a-t-on appris hier des services de la wilaya. Il s'agit de 127 nouveaux cas auxquels se sont ajoutés 15 autres personnes connues des services d'assistance sociale d'urgence mobile, quatre malades mentaux et six vagabonds.

La direction locale de l'action sociale a organisé, en collaboration avec la commission sectorielle mixte, composée de la sûreté nationale, de l'APC d'Oran, de la protection civile, et la direction de la santé et de la population, durant le mois d'octobre, 25 sorties ciblant les principales artères de la ville.

Quinze sorties ont été menées pour accueillir la nuit des personnes sans abri, six autres pour le ramassage des vagabonds parfois accompagnés d'enfants et trois sorties pour la collecte des malades déficients mentaux. Par ailleurs, ces sorties ont permis l'intégration de 68 cas au sein de leurs familles, l'accompagnement pour assistance de 6 cas par des associations, l'intégration professionnelle de 4 autres cas au sein d'entreprises du bâtiment en plus de l'accueil de 41 cas à Dar Errahma, 19 autres au niveau du service d'assistance sociale d'urgence mobile, un cas pris en charge par les services de la sûreté urbaine ainsi que 14 cas admis aux services hospitaliers. En préparation de la saison d'hiver, les services de la DAS envisagent de multiplier les sorties, la nuit et le jour, pour accueillir les vagabonds et la prise en charge des malades mentaux.

## GAZ DE SCHISTE

# Londres suspend la fracturation hydraulique

Le gouvernement britannique a annoncé samedi un moratoire sur la fracturation hydraulique destinée à extraire du sous-sol du gaz de schiste, en raison des risques de secousses sismiques.



La ministre britannique chargée des Entreprises et de l'Energie, Andrea Leadsom, a fait savoir dans un communiqué qu'après avoir consulté un rapport du régulateur du secteur ayant étudié l'activité sismique récente près d'un site où est pratiquée la fracturation hydraulique, dans le nord-ouest de l'Angleterre, "il est clair que nous ne pouvons pas exclure de nouvelles conséquences inacceptables pour la population locale", annonçant avoir "conclu que nous devrions instaurer un moratoire sur la fracturation hydraulique en Angleterre avec effet immédiat".

Le gouvernement a expliqué qu'il ne donnerait pas son consentement à de nouveaux projets de fracturation hydraulique "à moins que de nouvelles preuves convaincantes ne soient fournies".

Le procédé de fracturation hydraulique

consiste à créer des fissures souterraines et y infiltrer un mélange d'eau, de sable et de produits chimiques pour permettre l'extraction de gaz ou pétrole capturé dans la roche.

La technique est controversée en raison de son impact environnemental et a provoqué une forte contestation de la part des populations concernées et des militants écologistes.

Le Royaume-Uni avait soutenu cette expérience dans l'espoir de réduire sa dépendance envers le gaz, importé essentiellement de Norvège et du Qatar.

Le gouvernement avait escompté en 2016 que 20 puits puissent être ouverts d'ici mi-2020.

Or, à ce jour, seuls trois puits ont été forés, sans qu'aucune exploitation de gaz de schiste n'ait débuté et sans que les pouvoirs publics sachent quelles quantités pourraient être ex-

traitées à terme, a souligné récemment un rapport du National Audit Office (NAO), organe chargé de contrôler les dépenses publiques.

Selon le NAO, les professionnels du secteur expliquaient le retard pris par une réglementation trop stricte au Royaume-Uni concernant les secousses sismiques induites par la fracturation hydraulique.

Cette réglementation prévoit, entre autres, de suspendre la fracturation temporairement, lorsqu'un tremblement de terre supérieur à 0,5 sur l'échelle de Richter intervient du fait des opérations d'extraction.

Le NAO soulignait en outre que la fracturation hydraulique se révèle coûteuse pour les autorités locales et les forces de l'ordre, en raison des nombreuses manifestations qu'elles suscitent, des perturbations du trafic routier et de la nécessité d'assurer la sécurité sur les sites

## TANZANIE

## Une production piscicole de 500.000 tonnes/an

Le gouvernement tanzanien envisage de porter sa production piscicole à environ 500.000 tonnes à terme, contre un volume d'environ 450.000 tonnes actuellement, a indiqué la presse locale. En effet, selon le secrétaire permanent au ministère de l'Élevage et de la Pêche, Rashid Tamatamah, le gouvernement collabore actuellement avec le secteur privé et a entrepris d'allouer des prêts concessionnels pour appuyer les acteurs désirant tenter l'aventure dans le secteur. "Durant l'année fiscale 2018-2019, l'exécutif à travers la Banque de développement agricole (TADB) a mobilisé une enveloppe de 33 milliards de shillings (14,3 millions de dollars) qui seront disponibles à tout moment pour soutenir les investissements dans le secteur de la pêche", explique-t-il. Pour rappel, la Tanzanie fait partie des pays de pêche les plus importants d'Afrique en termes de volume des captures et est un exportateur net de poisson. Le secteur de la pêche fournit environ 2 % du PIB de la Tanzanie et emploie directement près de 210.000 personnes.

## TUNISIE

## Chute de 10,5% du nombre de passagers de Tunisair

La compagnie, Tunisair a révélé jeudi dans une note statistique que le nombre de passagers empruntant sa flotte, jusqu'à fin septembre 2019, a chuté de 10,5%. En effet, le nombre de passagers de cette compagnie a chuté à 2,67 millions de passagers contre 2,99 millions au cours de la même période de 2018, souligne la même source. Le transporteur national tunisien a imputé cette baisse à la diminution du nombre de passagers des vols réguliers et des vols supplémentaires, à 2,44 millions de passagers seulement à la fin du mois de septembre 2019.

Au cours des huit premiers mois de 2019, les revenus de la compagnie ont atteint 1.200 millions de dinars (environ 423 millions de dollars), enregistrant ainsi une augmentation de 12% en matière de nombre de passagers à bord des vols réguliers et supplémentaires. Par ailleurs, Tunisair n'avait gagné que 30% du marché à la fin du mois de septembre 2019, contre 35% à la même période en 2018. Du côté de la ponctualité de ses vols, Tunisair fait savoir que le taux est passé de 42% en septembre 2018 à 36% en glissement annuel.

Sur un autre plan, la compagnie a maintenu sa flotte à 28 appareils à fin septembre 2019, tandis que le nombre de ses employés est passé de 3.807 à 3.721 personnes entre fin septembre 2018 et 2019, avec une augmentation de 2% de leur charge de travail.

## THAÏLANDE

## Ouverture du sommet annuel de l'Asean

Les dirigeants de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean) ont plaidé pour l'ouverture du marché régional samedi à Bangkok (Thaïlande), en prélude à leur sommet annuel où un important traité de libre-échange Asie-Pacifique, promu par Pékin, sera au centre des discussions.

La Chine, en guerre commerciale avec Washington, tente de renforcer son influence dans la

région et est en première ligne pour défendre cet accord, baptisé Partenariat économique intégral régional (RCEP selon son acronyme anglais). S'il était entériné, il créerait le plus vaste espace de libre-échange au monde, réunissant près de la moitié de la population mondiale et plus de 30% du Produit intérieur brut de la planète. Le sommet réunit de samedi à lundi dans la capitale thaïlan-

daise les 10 pays d'Asie du Sud-Est (Indonésie, Thaïlande, Singapour, Malaisie, Philippines, Vietnam, Birmanie, Cambodge, Laos et Brunei). Le président sud-coréen Moon Jae-In, les Premiers ministres chinois Li Keqiang, russe Dmitri Medvedev, et japonais, Shinzo Abe, ont également fait le déplacement. Pour sa part, Donald Trump s'est fait représenter par son secrétaire au

commerce Wilbur Ross et son conseiller à la sécurité nationale Robert O'Brien.

Lancé en 2012, mais peinant à se matérialiser, le projet, réunit les 10 membres de l'Asean ainsi que la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. L'Asean et ses potentiels partenaires se sont donnés jusqu'à la fin de l'année pour enfin trouver un accord

## NORVÈGE

## Découvertes de pétrole et de gaz au 3<sup>e</sup> trimestre 2019

La Norvège a enregistré le plus grand nombre de découvertes de pétrole et de gaz au troisième trimestre, avec six des 38 découvertes de pétrole et de gaz naturel réalisées dans le monde, a annoncé la société de données et d'analyse GlobalData dans un nouveau rapport.

Sur les 38 découvertes dans le monde, 21 concernaient du pétrole conventionnel, 15 du gaz naturel, un composé de pétrole

lourd et le dernier une découverte de méthane de houille.

Parmi les régions, l'Amérique du Sud et l'Europe ont mené avec huit découvertes chacune, suivies de l'Asie et de l'Afrique avec cinq découvertes chacune.

La Norvège a dirigé les découvertes mondiales non seulement au troisième trimestre, mais également au premier trimestre de 2019, avec cinq découvertes sur un total de 23

découvertes au premier trimestre, a déclaré GlobalData plus tôt cette année.

Les activités de forage au large des côtes norvégiennes sont en bonne voie pour atteindre des niveaux sans précédent d'ici la fin de cette année, a annoncé Rystad Energy plus tôt ce mois-ci.

"L'activité accrue cette année est principalement liée à la hausse des forages d'explo-

ration, un segment qui comptera environ 55 puits achevés", a déclaré Eivind Drabls, analyste de l'équipe de forage de Rystad Energy, ajoutant que "cela ramènerait les niveaux d'activité au rythme record enregistré pour la dernière fois en 2013 et 2015, avant que les effets de l'effondrement des prix du pétrole ne se soit fait sentir sur le marché du forage en Norvège".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE SETIF  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° : 04 /2019

Le Wali de la Wilaya de Sétif représenté par le Directeur de l'Administration locale lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux dispositions des articles: 39,40,42,44 & 61 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, pour :

**PROJET: LA REALISATION D'UN SIEGE D'INSPECTION DES DIVISIONS DES DOUANES A SETIF**

**LOT N° 05: RESEAU TELEPHONIQUE ET INFORMATIQUE**  
Les entreprises dont le registre de commerce contient les activités demandées : réseau téléphonique et réseau informatique, sont invités à retirer Les cahiers des charges auprès du Bureau des marchés de la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Sétif: Avenue de l'ALN ,Tel :036 61 72 97 / Fax :036 61 72 99 - NIF:098419015001929.

Les offres doivent être déposées auprès de la DAL dont l'adresse sus indiquée et doivent être présentées sous une enveloppe principale scellée et ne comportant aucune inscription autre que le numéro, objet de l'avis d'appel d'offres, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention (Soumission à ne pas ouvrir)  
Cette enveloppe abritera trois enveloppes scellées. Chaque une de ses trois enveloppes doit être identifiée en tant que telle (un dossier de candidature ou une offre technique ou une offre financière) avec le cachet du soumissionnaire.

**Les pièces jointes à l'offre :**

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier de soumission est constitué de:

**I - La première dite dossier de candidature**

- la déclaration de candidature, renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- la déclaration de probité, renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- la déclaration de sous-traitant, renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- le copie des statuts légal de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA)
- Copie du certificat de qualification demandée en cours de validité.
- Copie de registre de commerce.
- copie de l'Attestation de dépôt des comptes sociaux de la dernière année délivrés par le CNRC (année 2018) pour les sociétés.
- copies des Références professionnelles de l'entreprise pour des travaux analogues ou de même nature réalisés (bâtiment) dûment justifiées (attestation de bonne exécution ou certificats Administratifs relatifs aux principaux travaux réalisés avec montant, délivrés par le maître de l'ouvrage (organisme publics ou entreprise/société économique publics).
- Copies des attestations d'affiliation à la caisse de sécurité sociale (CNAS + CACOBATH + CASNOS) en cours de validité, pour l'encadrement: copie de diplôme + copie d'attestation d'affiliation CNAS (ou CASNOS pour le soumissionnaire lui-même) en cours de validité.
- Copie de l'extrait de rôles en cours de validité apuré ou avec échéancier.
- Copie Numéro Identification Fiscale (NIF).
- Casier judiciaire moins de 03mois (copie originale) de la personne dûment habilitée à signer l'offre.
- Listes des moyens matériels dûment justifiées et délivrée par PV Huissier de Justice, validité d'une année le jour de l'ouverture des plis + cartes grise et attestations d'assurance en cours de validité pour les moyens matériels roulant).
- moyens financiers justifiés par les bilans financiers (les copies des bilans financiers des exercices des deux dernières années 2017-2018).
- soumissionnaire.
- planning de réalisation des travaux signée par le soumissionnaire.

**II - La seconde dite l'offre technique**

Ce dossier est composé de :

- la déclaration à souscrire, renseignée, datée et signée.
- présent cahier des charges offre technique portant à la dernière page, l'mention "manuscrite" = lu et accepté =
- Une mémoire technique Justificative, dûment remplie et signée (modèle ci-joint) par le soumissionnaire.

**III - la troisième dite offre financière**

- la lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée, datée et signée.
- le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signé par le soumissionnaire.
- le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé par le soumissionnaire.

**Les pièces complémentaires :**

En application des dispositions de l'article 71 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature cités ci-dessous, sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

**Présentation des offres:**

- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Les trois enveloppes indiquées ci-dessus comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une enveloppe unique, fermée, cachetée et anonyme, ne comportant que les mentions suivantes :

« A NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »  
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° ... AYANT POUR OBJET : « Titre du projet » Et c'est le cas, indiquer le numéro et le titre du lot.

**N.B:**

Lorsque le service contractant est tenu d'exiger des documents originaux, il ne doit l'exiger que du soumissionnaire attributaire du marché.

La date de préparation des offres est fixée à : (15 jours à partir de la 1ère parution dans les journaux ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP) Soit le : ..... A 14 h00.

La date de dépôt des offres sera le dernier jour de la préparation des offres à : 14h00, au siège de la direction de l'administration locale de la wilaya de Sétif, bureau des marchés publics.

Toutes offres déposées après l'heure susvisée sera rejetée.

L'ouverture des plis en séance publique, est fixée le jour même correspondant à la date de dépôt des offres à : 14h00 au siège de la Direction de l'administration locale de la wilaya de Sétif, (séance public).

Si le dernier jour du dépôt des dossiers coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

La validité de l'offre est limitée (03 mois + 15 jours).

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Sétif

Direction de la Santé et de la Population

Bureau des investissements et des marchés

AVIS D'ATTRIBUTION

PROVISOIRE

En application de l'article n° 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction de la santé et de la population de la Wilaya de Sétif annonce à tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'un demande d'offre ouvert a condition des capacité minimale pour : **l'acquisition, installation et mise en service des équipements médicaux au profit de la polyclinique de DJERMANE (EL EULMA)**

Lot 01 : Equipement pour consultation de médecine général

Lot 02 : Equipement pour consultation de médecine spécialisé,

paru dans le BOMOP et les quotidiens nationaux : EL HAYET du 18/08/2019, Anep n° : 1916018131 et la nation du 18/08/2018 Anep n° : 1916018131.

Après étude et évaluation des offres, l'attribution provisoire est faite au profit de l'offre **le moins disant**

lots	Soumissionnaire choisi	Montant et NIF	Durée de livraison et garantie	Note technique globale
Lot 01 : Equipement pour consultation de médecine général	CLINICA GROUP EQUIPEMENT	14.874.524.00 DA en TTC NIF :001216100603146	Durée de livraison : 07 jours durée de garantie: 38 mois	46/48 Moins disant
Lot 02 : Equipement pour consultation de médecine spécialisé,	EURL JINMED	28.130.325.63 DA en TTC ET après rectification 28.413.069.62 NIF :001231011314425	Durée de livraison : 30 jours durée de garantie: 04 ans	41/50 Moins disant

Les soumissionnaires peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés conformément à l'article n° 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, dans un délai de 10 jours à compter de la date de parution de cette annonce.

Espace  
réservé  
à la pub



PAGE RÉALISÉE PAR SID ALI NACERI

EL TARF

# Recensement de 175 nids de cigognes blanches depuis juin dernier

Pas moins de 175 nids de cigognes blanches ont été recensés par les agents du Parc national d'El Kala (PNEK), de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris vendredi auprès des responsables dudit parc.



S'inscrivant dans le cadre d'une campagne de dénombrement de la cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), lancée depuis juin dernier, cette opération a permis de recenser 171 nids au niveau de 13 localités se trouvant à l'intérieur du PNEK et quatre autres au niveau de localités limitrophes du parc, a ajouté la même source.

L'effectif recensé est composé de 800 individus, à savoir 450 ju-

véniles et 350 adultes, a-t-on précisé, détaillant que les lieux les plus fréquentés par les cigognes blanches sont Ain Assel et Boutella Abdellah, Ain Kheyar, dans les communes d'El Tarf, Ramel Souk et Oued El Hout.

Tout en signalant que cette campagne annuelle a pour objectif de recenser "ces bio-indicateurs de la salubrité des milieux naturels", les responsables ont évoqué les

nombreuses menaces qui pèsent encore sur ce volatile, principalement au cours de sa migration ou dans les zones d'hivernage où certains sujets périssent.

Dans ce sens, les services du PNEK font état des cas d'électrocution des cigognes sur des lignes de moyenne tension ou en percutant des câbles aériens alors que d'autres ingèrent des aliments dangereux au niveau des décharges

publiques.

Le parc national d'El Kala renferme un complexe des zones humides de renommée mondiale (Site Ramsar) ainsi que des plans d'eau, d'une superficie totale de près de 80.000 hectares et jouissant d'un agencement exceptionnel de trois écosystèmes marin, lacustre et forestier rayonnant sur huit communes de la wilaya d'El Tarf, rappelle-t-on.

## CONSTANTINE

# Collecte en un mois de plus de 700 tonnes de déchets en plastique

Une quantité de 708,18 tonnes de déchets en plastique a été collectée en un mois dans la wilaya de Constantine, à l'initiative de la direction de l'environnement, a-t-on appris jeudi d'un cadre de cette direction.

Première du genre à l'échelle locale, cette opération d'envoie, organisée durant la période allant du 21 septembre au 21 octobre en cours, est inscrite dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre le plastique, initiée par le ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables, a précisé le chef du service de sensibilisation et de l'information de cette direction, Lamia Bouaroudj qui s'exprimait lors d'une journée d'étude tenue sous le slogan "ensemble pour lutter contre la pollution plastique".

Cette action de collecte a été organisée avec la collaboration de plusieurs entreprises spécialisées dans les travaux environnementaux et d'assainissement a indiqué la même responsable lors de cette rencontre organisée au département des sciences de la nature et de la vie de l'université Mentouri (Constantine 1).

Aussi, différentes associations versées dans les domaines environnemental et socio-humanitaire



ont pris part à cette opération qui a ciblé notamment divers secteurs urbains de la ville de Constantine et quartiers des com-

munes d'El Khroub, d'Ibn Ziad de Didouche Mourad et d'Aïn Abid ainsi que la nouvelle ville Ali Mendjeli.

Le plastique a impact négatif aussi bien sur la santé humaine que sur la biodiversité, a affirmé par ailleurs dans son intervention un expert en environnement Belkacem Ben Bouzid, qui a insisté

sur l'amélioration de la filière de gestion de ce genre de déchets et de leur traitement.

Le recyclage permet d'éviter le gaspillage de ressources naturelles et de diminuer ses impacts environnementaux, a souligné le même conférencier, également membre de l'association de la protection de la nature et de l'environnement qui a mis en exergue le rôle des actions de sensibilisation sur ce sujet en faveur des jeunes particulièrement des universitaires afin d'encourager l'investissement dans ce créneau prometteur.

Des cadres du secteur local de l'environnement, des membres des dites associations, des enseignants et des étudiants des filières scientifiques de biologie et écologie végétale et biologie animale en plus des représentants des établissements publics chargés de nettoyage, ont assisté à cette journée d'étude qui s'est clôturée par la remise des attestations de reconnaissance en faveur des citoyens impliqués dans cette opération de collecte des déchets.

## ORAN

## Inauguration d'un siège d'une délégation communale et d'un groupe scolaire

Le siège d'une délégation communale et un groupe scolaire ont été inaugurés, jeudi à Oran, outre la baptisation d'une unité de la protection civile du nom d'un ancien moudjahid, à l'occasion de la célébration du 65<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale.

Le siège de la délégation communale de Haï Akid Lotfi a été inauguré, jeudi, par le Secrétaire Général de la Wilaya d'Oran, Si Ali Meddah. Cette infrastructure vient à point nommé dans ce nouveau quartier d'Oran-Est qui manquait, jusque-là, d'une administration communale devant répondre aux besoins des administrés.

L'ouverture de cette délégation communale marque le début de concrétisation de l'élargissement des délégations (ex-secteurs urbains) à 18 délégations, au lieu des 12 actuellement, dans le cadre d'un

nouveau découpage administratif de l'APC d'Oran, qui devra satisfaire les besoins de la population.

Cinq autres délégations communales sont attendues, dans l'avenir, notamment celles de Haï Nasr (ex-Derb), Hammou Boutlelis, Khaldia, El-Badr et Fillaouecen. Elles complèteront le nouveau découpage, approuvé par le gouvernement, et dont le décret exécutif a été promulgué en septembre dernier. Ces délégations seront ouvertes en fonction de la disponibilité des locaux, indique-t-on.

Il s'agira à travers cette nouvelle organisation, de doter la capitale de l'Ouest de structures administratives à même de prendre en charge efficacement les missions de service public et de mieux répondre aux exigences du développement local, dans le cadre du renforcement de la décentralisation et de la démocratie participative, ainsi

que le rapprochement de l'administration du citoyen. Par ailleurs, un groupe scolaire de 12 classes a été inauguré à la cité AADL 1200 logements d'Aïn El Beida, commune d'Es-Senia. Il porte le nom du chahid Belhadji Hachemi.

L'unité de la protection civile de Bir El-Djir, sise sur la RN 11 (Oran-Arzew) a été, pour sa part, baptisée du nom d'un ancien moudjahid, feu Miloud Djebli (1935-1985). Sa famille a été honorée et un exercice de simulation du sauvetage d'une personne à partir d'une hauteur de plus de 20 mètres, a été effectué par les sapeurs pompiers.

Ce jeudi soir, une pièce de théâtre intitulée "l'Aube et la guillotine", revisitant l'exécution du chahid Ahmed Zabana, le premier guillotiné de la guerre de libération nationale, sera donnée au Théâtre Régional d'Oran "Abdelkader Al-loula".

## MOSTAGANEM :

## pour la mise en place d'une charte en matière de critique et d'analyse des compétitions sportives

Les participants à une rencontre internationale sur l'information sportive et le sport tenue à Mostaganem ont appelé à la mise en place d'une charte morale et professionnelle en matière de critique et d'analyse des compétitions sportives.

"La commission chargée de la rédaction des recommandations a souligné la nécessité d'adopter une démarche scientifique et technique dans tout commentaire de rencontres sportives et des comptes-rendus des matches loin de tout discours prônant la ségrégation, la xénophobie, le régionalisme", a indiqué jeudi à l'APS le président de l'association de la presse sportive de la wilaya

de Mostaganem, Skander Sidi Mohamed.

Le même responsable a ajouté que les participants à la rencontre, qui a pris fin mercredi, ont plaidé pour le respect de la vie privée des joueurs et sportifs comme ils ont appelé à éviter d'influencer le marché des transferts (Mercato) par le biais d'informations tendancieuses et incomplètes. Il a été également question de ne pas utiliser les comités de supporters comme moyen de pression sur les clubs.

Les participants ont, par ailleurs, recommandé la création de cellules de communication et d'information regroupant des professionnels des médias au sein des structures sportives, clubs, pour faciliter une meilleure circulation de l'information aux journalistes, aux supporters et au large public.

Le recours aux TIC et la création de sites sur les réseaux sociaux propres aux clubs sportifs, leur mise à jour continue ont été les autres recommandations adoptées pour garantir au citoyen sont droit à une information complète et objective.

Des journalistes, des experts et des sportifs ainsi que des universitaires de différentes régions du pays et de Tunisie ont pris part à cette rencontre.

## OUARGLA

## Mise en service d'une plâtrerie et lancement du projet d'une unité hôtelière à Touggourt

La wilaya d'Ouargla s'est renforcé par l'entrée en service d'une plâtrerie à Touggourt ou a été également lancé le projet d'une unité hôtelière, dans le cadre des festivités du 65<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution.

Fruit d'un investissement privé, la plâtrerie offre une capacité de production de 35 tonnes/ jour de plâtre et de parpaings de plâtre destinés à la construction, en plus de 30 tonnes/ jour de mélange de sable sec, selon sa fiche technique. L'unité, qui fabri-

quera aussi dès le 4<sup>e</sup> trimestre de 2020 des panneaux de plâtre, avec une moyenne de production de 35.000 m<sup>2</sup>/jour, assure 80 emplois et puise sa matière première d'un gisement situé dans la zone de Dzouira (daira d'El-Hedjira) à quelques 70 km.

Les autorités de la wilaya ont également procédé dans la région de Touggourt au lancement d'un projet d'unité hôtelière de 254 lits (124 chambres).

Couvrant une superficie de 2.400 m<sup>2</sup>, ce projet hôtelier (trois étoiles) d'un cout de

1,6 milliard DA dispose aussi d'une salle de fêtes, d'un parc de loisirs, d'espaces verts, un restaurant, une cafétéria et un parc aquatique, ainsi que d'un parking d'une capacité de 450 places, selon sa fiche technique.

Outre ces deux projets, les autorités locales ont mis en service dans la commune de Mnaouer (daira de Taibet) une station service et inauguré une bibliothèque urbaine de plus de 4.890 ouvrages au quartier El-Moustakbel à Touggourt.



## KHENCHELA

# Vers l'ouverture d'un master professionnel dans la production de pommes

L'université Abbas Laghrour de Khenchela et la direction locale des services agricoles (DSA) travaillent de concert pour l'ouverture d'un master professionnel dans la production de pommes en partenariat avec des experts polonais, a révélé jeudi le recteur de cet établissement universitaire Pr. Rachid Siab.

A ce propos, M. Siab a affirmé à l'APS, en marge de l'ouverture de l'année universitaire, que l'université Abbas Laghrour est en voie de proposer l'ouverture d'un master professionnel dans la production de pommes au cours de la prochaine année universitaire, en partenariat avec des experts polonais.

Le même responsable a ajouté que la géographie de la wilaya de Khenchela, "leader à l'échelle nationale" en matière de production de pommes, a incité les responsables de l'université à réfléchir à une qualification dans ce domaine afin d'améliorer la qualité de la production et enregistrer des records pouvant contribuer à l'exportation de ce produit.

Le recteur de l'université Abbas Laghrour a également souligné que durant l'actuelle année universitaire un master professionnel en génie mécanique a été ouvert en coopération et en partenariat avec l'entreprise de construction mécanique de Khenchela (ECMK), au profit des étudiants, qui peuvent décrocher un emploi dans cette même entité après l'obtention de leur diplôme.

Selon lui, dans le cadre d'un programme de coopération et



de relations extérieures, l'université de Khenchela a tenu une réunion à la fin du mois de septembre, en coordination avec le bureau "Erasmus Algérie", spécialisé dans le partenariat scientifique et la recherche avec l'Union Européenne (UE), à l'issue de laquelle il a été convenu

de signer un accord de partenariat et de coopération avec l'université de Grenade (Espagne).

Il a également fait savoir qu'au cours des dernières années, l'université de Khenchela a signé 16 accords internationaux de coopération, 20 accords nationaux et 42 accords locaux avec

le secteur économique et social afin de garantir une bonne formation des enseignants et des administrateurs et œuvrer à l'amélioration du niveau des étudiants.

Cet établissement d'enseigne-

ment supérieur a enregistré au cours du présent exercice, 18.000 étudiants répartis à travers ses 6 facultés, dont 7.000 étudiants en master et 11.000 en licence, encadrés par 289 enseignants.

## NÂAMA

## Le secteur militaire de baptisé du nom du chahid Haddad Ramdane

Le siège du secteur militaire de Nâama relevant de la 2e région militaire, a été baptisé, jeudi, du nom du chahid Haddad Ramdane, à l'occasion de la célébration du 65e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale.

La cérémonie officielle a été présidée par l'adjoint commandant de la 2ème RM, le Général-major Hadj Laroussi Djamel, en présence des officiers et cadres de la région militaire, des autorités locales, des moudjahidine compagnons du chahid et de membres de sa famille.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la baptismation des structures relevant de la 2ème RM et de la mise en œuvre du programme élaboré par l'Etat-major de l'ANP portant dénomination des structures relevant du ministère de la défense nationale aux noms des martyrs de la guerre de libération pour honorer leurs sacrifices consentis pour l'indépendance et la liberté du pays.

Le Commandant du secteur militaire de Nâama, le colonel Sahtout Aissa, a souligné, à cette occasion, que cette baptismation

visait "à immortaliser les sacrifices des chouhada de la région durant la glorieuse révolution du 1er novembre, à valoriser leur place sacrée et à glorifier l'histoire de la guerre de libération nationale". A cette occasion, des membres de la famille du chahid Haddad Ramdane ont été honorés.

Le chahid est né en 1942, dans la région de Nâama. Il a été responsable du Arch Toumi Laridj au niveau de la zone 8 de la wilaya V historique. Il a pris part à la bataille du mont Fezouz, à Béni Ouanif (Béchar) où il tomba au champ d'honneur en 1961.

## TIZI-OUZOU

## Projet de transformation des plantes médicinales au profit des femmes rurales

Un projet de transformation et de valorisation des plantes médicinales a été lancé récemment par

l'Association pour la jeunesse innovatrice et l'environnement (AJIE) de Tizi-Ouzou au profit des femmes rurales, a-t-on appris jeudi de la vice-présidente Sid-Othmane Dalila.

Ce projet, initié dans le cadre du programme de renforcement des familles géré par AJIE, est destiné aux femmes rurales en difficulté (issues de familles à faibles revenus, divorcées et sans ressources), afin de leur permettre

de créer leur propre activité et avoir une source de revenus, a ajouté même Sid-Othmane.

Appelé "Projet pour la valorisation des plantes médicinales, pour la préservation de la biodiversité dans la wilaya de Tizi-Ouzou", cette initiative à laquelle ont adhéré jusqu'à présent 10 femmes, a pour finalité d'apprendre aux intéressées à extraire des huiles végétales (huile d'olive et de figue de barbarie) et essentielles (pistachier lentisque, laurier, lavande stoechade), a-t-on ajouté de même source.

L'AJIE va accompagner les femmes pour lancer leur production, depuis la sélection des plantes, à l'extraction des huiles, jusqu'à la vente de leurs produits, a indiqué Mme Sid-Othmane, qui a souligné que l'association a déjà acquis un extracteur d'huiles essentielles et un local sera également mis à la disposition des participantes au projet.

Quant au volet commercialisation, l'AJIE prévoit de mettre en place une coopérative qui se chargera de la vente des huiles produites, a fait savoir sa vice-présidente.

## BECHAR

## Inauguration de deux nouveaux CEM à Tamter et Igli

Le secteur de l'éducation s'est renforcé par l'inauguration de deux CEM de type Base-4 aux chefs lieux des communes de Tamter et Igli (280 et 160 km au sud de Bechar), à l'occasion du 65e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954.

Ces établissements d'une capacité de plus de 150 places chacun, mettront un terme aux déplacements des élèves inscrits dans ce cycle de l'enseignement vers le chef lieu de la

daïra d'Igli et des communes limitrophes, a-t-on précisé à la wilaya. Dotés d'une douzaine de classes chacune, ces nouvelles structures scolaires ont été favorablement accueillies par les parents d'élèves et la population locale. Outre l'inauguration de ces deux établissements scolaires, plusieurs manifestations commémoratives du 65ème anniversaire de la Révolution sont initiées par le comité des fêtes nationales et religieuses et le mouvement associatif local, à travers plusieurs communes

et institutions publiques, dont les maisons de jeunes et les centres culturels.

Il s'agit d'expositions de documents-photographiques sur les luttes politiques et militaires du peuple Algérien contre le colonialisme français, de tournois sportifs dans différentes disciplines ainsi que de soirées artistiques, en plus d'une cérémonie de recueillement vendredi au cimetière des Chouhada, en présence des autorités locales, de moudjahidines et de citoyens.

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de la Culture  
Direction de la Culture de Biskra  
NIF : 099207015034630

**Rectificatif de l'Avis d'Attribution Provisoire**

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et des délégations du Service Public, le directeur de la Culture de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/DC/2018 paru le 11/12/2018 dans le journal « وقت الجزائر » et le 13/12/2018 dans le journal « La Nation », relatif à Equipement de l'école des Beaux Arts à Biskra « Lot 1 : Equipements Bureau et Informatique – Lot 2 : Equipements Pédagogiques – Lot 3 : Equipements de Cafétéria – Lot 4 : Equipements de Climatization ».

Qu'à l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement comme suit :

Lot	Entreprise	N.I.F	Note Technique	Offre Financière (Da)	Délai de Livraison	Observations
01	Meuble de la Marquise	173070100580139	52/54	16.854.208,00	14 Jours	Le Moins Disant
02	Infructueux car aucune offre n'est réceptionnée					
03	SNC Soumelec	099805022218088	52/54	1.671.950,00	14 Jours	Le Moins Disant
04	Optim Energie	000407024253294	31/54	11.888.100,00	04 Mois	Le Moins Disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 04 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et des délégations du Service Public, les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur candidatures, offres technique et financière, sont tenus à se rapprocher des services de la direction de la culture de Biskra, au plus tard (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et des délégations du Service Public, le soumissionnaire qui conteste cette attribution provisoire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Biskra dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogé au jour ouvrable suivant.

LA NATION 03/11/2019

ANEP 1916023368

**Programme des animations culturelles et des ventes-signatures de l'ANEP au SILA (SAFEX) du 31 octobre au 8 novembre 2019**

**Animations culturelles**

- Jeudi 31 octobre - Salle El Djazaïr (SAFEX) de 14h00 à 17h00

14h00-15h00

Récit national et (rè) écriture de l'Histoire «ouvrages grand public et ouvrages à caractère académique»

Interventions de MM. Fouad SOUFI et Mostefa KHIATI (essayiste, *Exactions coloniales en Algérie*, ANEP, 2019) suivies d'une vente-signature.

15h00-15h45

Hommage posthume à : Fatima-Zohra OUFRIHA (historienne et ancienne militante de la Fédération de France du FLN) et Abderrahmane BERROUANE dit Hadj Saphar (auteur ANEP et ex-membre dirigeant du MALG)

15h45-17h00

Débat autour du thème : «Ecriture de l'Histoire, mémoires et témoignages au défi du temps» Avec : Zine El Abidine BOUACHA (journaliste, auteur de *Rivaq el mout*, ANEP, 2019) et Mohamed-Larbi Madaci (auteur ANEP) suivi d'une vente-signature.

- Vendredi 1er novembre - Salle de conférence, pavillon central 11h-13h

Rencontre-débat autour de la critique littéraire et de l'espace médiatique consacré au livre en Algérie

Modérateur : Sid-Ali SEKHERI

- Samedi 02 novembre - Salle de conférence, pavillon central 11h-13h

«Numérisation et enjeux culturels des nouvelles technologies»

Ebook et lecture, réseaux sociaux, impact sur la connaissance et la circulation de l'information...

Modérateur : Sid-Ali SEKHERI

- Mercredi 06 novembre - Salle de conférence, pavillon central 11h-13h

«L'Histoire de l'Algérie à travers le timbre-poste»

Présentation de l'anthologie du timbre par Mme Sihem BOUZZRA, directrice du timbre-poste et de la philatélie à Algérie-Poste.

**Ventes-Signature au stand ANEP**

- Vendredi 1<sup>er</sup> novembre

Ammar BELHIMER

2049, *L'année du serpent de terre. Quel avenir pour les BRICS ?*

Mostefa KHIATI

*Exactions coloniales en Algérie*

- Samedi 02 novembre

Zine El Abidine BOUACHA

رواق الموت

- Dimanche 03 novembre

Mahmoud AROUA

*Sentiments sous anesthésie*

- Lundi 04 novembre

Walid GRINE وليد قرين

على حافة الرصيف

- Mardi 5 novembre

Mohamed BALHI et Khedidja AIT HAMMOUDA

*Au pays de Syphax, roi numide*

- Mercredi 06 novembre

Khalida GUERMOUCHE

*Mémoires et souffrances d'une famille militante durant la Révolution*

- Jeudi 07 novembre

Bénali El-HASSAR بن علي الحصار

*Les nads de Tlemcen*

*Des noms et des lieux à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle*

- Vendredi 08 novembre

Merzac BAGTACHE

الأكلدو

LA NATION 03/11/2019

ANEP GR 0110

Espace  
réservé  
à la pub



Page réalisée par: L.Amine

OGC NICE

# Adam Ounas proche d'un retour



L'international algérien Adam Ounas, éloigné des terrains depuis plus d'un mois à cause d'une blessure au genou, devrait effectuer son retour dans le groupe la semaine prochaine, a révélé ce vendredi l'entraîneur de l'OGC Nice.

«Ounas s'est entraîné ce matin en solo après son retour de blessure. Il ne jouera pas la rencontre contre Reims mais son retour officiel avec le groupe pourrait être lors de la journée d'après face à Bordeaux le 8 novembre prochain», a déclaré Patrick

Vieira en conférence de presse.

Ounas s'était blessé le 24 septembre dernier, lors de la défaite dans le derby de la côte d'Azur contre l'AS Monaco (1-3). C'était sur une action litigieuse, qui aurait pu valoir un penalty aux Ai-

glons, et sur laquelle Ounas s'était blessé au genou, avant de quitter la pelouse sur civière.

Le joueur algérien avait subi début octobre dernier une petite intervention au niveau du genou. Le coach azuréen avait alors annoncé de

six à huit semaines d'indisponibilité du joueur.

Sa convocation pour les deux prochains matchs des Verts contre respectivement la Zambie le 14 novembre à Blida et le Botswana le 18 du même mois à Gaborone, est improbable.

FOOTBALL / FRANCE / LIGUE 1

# Énorme exploit de Dijon qui s'offre le PSG !

En ouverture de la 12e journée de Ligue 1, Dijon, lanterne rouge, a réussi l'exploit de s'offrir le Paris Saint-Germain, leader, à domicile, (2-1) !



Peut-on déjà parler de l'exploit de l'année en Ligue 1 ? Assurément ! Ce vendredi, en ouverture de la 12e journée, la lanterne rouge Dijon s'est tout simplement offert... le PSG (2-1), leader du championnat. Un choc des extrêmes au scénario incroyable, avec un renversement de situation précocité du DFCO, qui a ensuite magnifiquement résisté aux assauts de Mbappé et compagnie. Année après année, les équipes de Ligue 1 commencent à comprendre qu'il faut regarder le Paris Saint-Germain dans les yeux. L'équipe de Thomas Tuchel reste bien évidemment largement au-dessus du niveau de la Ligue 1, mais refuser le jeu n'est pas la solution. Dijon l'a parfaitement prouvé vendredi soir, avec un excellent début de match.

Ndong, Tavares, Chouiar ou encore Cadiz ont tous pris leur chance dans les premières minutes de la rencontre, mais sans réussite face à un Navas décisif. Qu'à cela ne tienne, les hommes

de Stéphane Jobard ont continué leurs offensives, mais Mbappé les a punis sur une contre-attaque rondement menée par Di Maria (0-1, 19e).

Sonnés, avec deux blessés et deux changements à déplorer en première période, les Dijonnais n'ont toutefois pas abdiqué. Et notamment l'inépuisable Chouiar, qui a profité d'un cafouillage dans la surface dijonnaise pour égaliser juste avant la pause, au bout des six minutes de temps additionnel (1-1, 45e+6) !

Quel scénario, aussi fou que celui de la seconde période... Car deux minutes après la reprise, Cadiz s'amusa dans la surface parisienne avant de tromper Navas en angle fermé (2-1, 47e) ! Passablement énervé avant la pause, Tuchel l'était encore plus après ce but, et son équipe a logiquement réagi par la suite.

Mais les Parisiens semblaient maudits ! Et surtout Icardi, incapable de faire trembler les filets malgré plusieurs belles situations. L'Argentin a raté un premier face-à-face avec Gomis

avant... de toucher la barre de la tête. La belle frappe de Paredes quelques minutes plus tard a subi le même sort, et les Dijonnais pouvaient souffler...

## Tavares a fait de son mieux

Souffler, oui, mais pas longtemps, car les 20 dernières minutes de la rencontre ont été le théâtre d'un véritable siège du PSG sur la surface dijonnaise. Tavares tentait bel et bien de garder le ballon au avant-postes : sans succès. Heureusement pour lui, ses coéquipiers résistaient tant bien que mal derrière... jusqu'au coup de sifflet final !

Quel exploit du DFCO, qui n'avait certainement pas prévu de prendre trois points aujourd'hui ! Au final, ce succès permet aux hommes de Stéphane Jobard de remonter de la dernière à la 18e place du classement, avec désormais un point d'avance sur la lanterne rouge. De son côté, le PSG demeure bien évidemment leader avec 8 points d'avance sur le dauphin nantais, mais cette défaite fait tâche...

ESPAGNE / REAL MADRID

## Hazard veut remporter "au moins" un titre, et surtout la Ligue des Champions

Eden Hazard a rejoint le Real Madrid l'été dernier avec un objectif précis en tête : remporter la Ligue des Champions. Pour l'instant, la mission semble plutôt mal engagée après les trois premières journées de la phase de poules : les Merengues sont 2es du groupe A, avec déjà 5 points de retard sur le PSG et 2 d'avance sur Bruges. Mais cela n'inquiète pas le Belge.

"Comme je l'ai dit le premier jour, la Ligue des Champions est très importante pour moi. À Chelsea, je ne suis arrivé qu'une fois en demi-finale, et Chelsea venait de gagner sa seule Ligue des

Champions une année avant mon arrivée. Ici, lors des saisons précédentes, beaucoup de C1 ont été gagnées et c'est difficile de la gagner chaque année car beaucoup d'équipes la veulent aussi, mais je suis ici pour ça car c'est important pour tout le monde, moi y compris", a-t-il déclaré lors d'une interview accordée à Real Madrid TV.

La Maison Blanche risque d'avoir du mal sur la scène européenne, et également sur le plan national, mais l'objectif sera de ne pas revivre une saison "blanche" comme lors de l'exercice 2018-2019, où seule la Coupe

du monde des clubs avait été soulevée par les hommes de Zinédine Zidane.

"Nous allons tout donner pour gagner la Ligue des Champions, la Liga et la Coupe du Roi. Nous devons lever au moins un titre à la fin de la saison, voire deux, trois ou quatre. Nous voulons gagner et, pour ma part, j'espère donner le meilleur de moi-même, gagner des matchs et que tout se passe bien", a conclu le demi-finaliste du dernier Mondial, qui devra rapidement retrouver son niveau et une forme physique optimale s'il espère pouvoir réaliser ses rêves.

PSG

## Mourinho s'extasie sur les qualités "absolument incroyables" de Mbappé

José Mourinho ne sait toujours pas quel sera son prochain club mais, une chose semble certaine : le technicien portugais ne serait pas contre le fait d'atterrir dans une équipe qui comptera Kylian Mbappé dans ses rangs.

À l'heure actuelle, il semble évidemment impossible de le voir débarquer au Paris Saint-Germain dans un futur proche tant Thomas Tuchel donne satisfaction aux dirigeants parisiens. Au grand du "Special One", qui devra encore attendre pour avoir Mbappé sous ses ordres.

Car Mourinho a beau ne plus travailler, il n'en reste pas moins un observateur attentif du microcosme du ballon rond. Et, semaine après semaine, Mbappé continue de lui taper dans l'œil...

"Les qualités de Mbappé sont absolument incroyables. Le style de jeu, ce qu'il peut faire dans un match de football, c'est vraiment spécial. Et il faut avoir des qualités vraiment spéciales et uniques. Quand tu regardes la spécificité de ses qualités, il est vraiment différent des autres joueurs", a estimé Mourinho lors d'une interview accordée à TF1.

FC NANTES

## Christian Gourcuff évoque la piste Ben Arfa

Et si Hatem Ben Arfa s'engageait à Nantes ? Libre depuis son départ de Rennes en fin de saison dernière, l'ex international français serait une piste pour les Canaris à en croire les informations de L'Equipe. Alors que Nantes se déplaçait à Bordeaux hier dimanche (15h) avec l'espoir de se relancer après deux défaites sur la plus petite des marges, Christian Gourcuff s'est présenté en conférence de presse vendredi.

L'entraîneur a donc été interrogé sur la rumeur HBA, donc il n'a pas rejeté la venue. "Hatem Ben Arfa ? Je ne vais pas commenter les rumeurs, a-t-il tout d'abord répondu avant de préciser davantage sa pensée. On a la prétention d'avoir un projet, a priori si des joueurs veulent nous rejoindre, je n'ai pas à avoir de rejet. Je n'ai aucun problème de communication avec la direction du club."

"Je ne vais commenter quelque chose qui n'est pas acté. C'est une réflexion générale, dans un moment particulier hors mercato. Il vaut mieux s'occuper des joueurs qui sont là plutôt que perdre de l'énergie sur des renforts éventuels."

ANGLETERRE / MANCHESTER CITY

## Sergio Aguero et son amour pour la ville

Étincelant du côté de Manchester City depuis son arrivée en juillet 2011 en provenance de l'Atlético de Madrid, Sergio Agüero, auteur de 8 buts en Premier League cette saison, est un cadre du vestiaire de Pep Guardiola. Cette semaine, lors du succès contre Southampton (3-1) en League Cup, l'Argentin a même fêté sa 350ème apparition sous la tunique des Skyblues, inscrivant même un doublé pour l'occasion. Un véritable rêve éveillé.

"C'était difficile d'imaginer passer autant de temps avec un seul club quand j'ai commencé... Mais au fil du temps, il est devenu plus clair pour moi et c'était exactement ce que je voulais. Je me sens chez moi dans ce club et dans cette ville. J'ai beaucoup aimé Manchester au fil des années", a expliqué Sergio Agüero lors d'un long entretien accordé au site internet du club, avant de poursuivre sa déclaration d'amour.

"C'est une ville qui vit le football avec une grande intensité et, malgré la rivalité locale, la relation avec nos voisins a toujours été amicale et cordiale envers moi. (...) Je crois que venir à Manchester City est l'une des meilleures décisions que j'ai prises dans ma vie", a ajouté le Kun, sous le charme.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION / PARADOU AC - KAMPALA CITY

## Les Algérois à 90 minutes des poules

Auteur d'un match nul prometteur en déplacement (0-0), le Paradou AC tentera de valider son billet pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), en affrontant ce soir les Ougandais de Kampala City au stade du 5-Juillet (20h45), dans le cadre de la seconde manche des 16es de finale bis.



Le PAC, qui aurait pu prétendre à un meilleur résultat lors de la première manche, sera contraint de faire le jeu et s'imposer face à une équipe ougandaise imprévisible, capable du meilleur comme du pire.

"Désormais, nous avons une idée assez claire sur notre adversaire et ses points faibles, que nous allons mettre à profit pour essayer de le battre.

Kampala City développe un jeu plaisant, mais il laisse beaucoup d'espaces en défense", a affirmé le milieu de terrain offensif du Para-

dou Adam Zorgane.

Pour espérer poursuivre l'aventure dans cette compétition, le PAC, dont il s'agit de sa première participation continentale de son histoire, doit faire preuve de plus d'efficacité et de lucidité sur le plan offensif, véritable maillon faible de l'équipe depuis le début de la saison avec 3 buts inscrits en Ligue 1 en 7 rencontres.

Sur le plan de l'effectif, l'entraîneur portugais Francisco Alexandre Chalo devra composer sans les services de l'attaquant Ryad Benayad, touché aux ligaments croisés et indisponible pendant une période al-

lant jusqu'à 6 mois.

De son côté, Kampala City (KCCA), reversé en Coupe de la Confédération, après son élimination en 16es de finale de Ligue des champions par les Angolais de Petro Atlético de Luanda (aller : 0-0, retour : 1-1), abordera ce manche décisive avec l'intention de jouer son va-tout jusqu'au bout et pourquoi pas créer la surprise.

Rappelons que le CR Belouizdad, l'autre représentant algérien dans cette épreuve, a été éliminé en 16es de finale par les Egyptiens de Pyramids FC (aller : 1-1, retour : 0-1).

### ÉQUIPE NATIONALE

## Maxim Rahou nie tout contact avec la FAF

Le défenseur de Valenciennes Spano Maxim Rahou a mis un terme aux rumeurs selon lesquelles il serait sur la liste du sélectionneur national Djamel Belmadi en prévision des deux prochains matches contre la Zambie et le Botswana les 14 et 18 novembre pour le compte des deux premières journées des éliminatoires de la CAN-2021.

Le défenseur franco-algérien est revenu sur les informations ayant trait à une prétendue convocation de la part du sélectionneur national, et selon lesquelles aussi Belmadi verrait en lui une option sérieuse pour Rafik Halliche, qui a pris sa retraite internationale cet été.

À ce propos Spano a déclaré : «Il y a beaucoup de spéculations sur ma présence dans la liste de la

sélection algérienne en vue de la prochaine date FIFA, mais je n'ai encore reçu aucun contact ni appel de la part de la FAF ou de l'entraîneur national.

Bien sûr que j'espère être dans les plans du sélectionneur national Djamel Belmadi, d'autant plus que je suis dans les meilleures conditions physiques et techniques, et j'estime aussi que je suis capable de donner le plus escompté à l'arrière-garde algérienne», a déclaré Spano, un arrière central de métier, mais qui a également évolué sur les deux flancs droit et gauche de la défense.

Le joueur de Valenciennes avait déjà affiché ses ambitions de porter les couleurs nationales au cas où l'on venait de solliciter ses services. Son choix

porté sur les Verts a été tranché depuis un bon bout de temps, lorsqu'il a publié sa photo en arborant le drapeau algérien sur son compte officiel.

Spano Rahou, âgé de 24 ans, a été formé au sein de la formation française Caen, puis a évolué respectivement à Nîmes, Toulouse et Grenoble, avant de s'engager avec Valenciennes, son club actuel qu'il avait rejoint lors de l'été 2019.

Ce défenseur central a du potentiel, selon les spécialistes. Il a montré de grandes qualités au sein de toutes les équipes mentionnées ci-dessus et a déjà joué huit matchs depuis le début de la «Ligue 2» cette saison où il a réussi à faire partie de l'équipe type deux fois de suite (6ème et 7ème jour-

née), établie par le magazine France Football, qui lui a attribué la note de 07/10.

Il convient de souligner que Spano Maxim Rahou a des origines algériennes liées à sa mère, originaire de la région de Hennaya dans la wilaya de Tlemcen, et disposant d'un passeport et d'une carte d'identité algérienne, alors que son père est originaire d'Italie malgré le fait qu'il dispose de la nationalité française.

Le joueur de Valenciennes était présent au stade de Lille, lors du dernier match de l'équipe nationale contre la Colombie, afin d'encourager les camarades de Riad Mahrez, une sortie par laquelle il a à nouveau affiché son désir de défendre les couleurs de son pays.

### EN

## Haris Belkebla pré-convocqué

Le milieu de terrain algérien, Haris Belkebla, a reçu une pré-convocation pour le stage des Verts prévu pour ce mois de novembre selon les informations.

Le milieu de Brest est en train de réaliser une très bonne première partie de saison avec son équipe en Ligue 1 française. Il pourrait donc rejoindre les Champions d'Afrique pour les deux prochaines confrontations, des qualifications à la CAN 2021, face à la Zambie et le Botswana.

Le coach de l'équipe nationale, Djamel Belmadi, a donc décidé de rappeler pour la première fois, dans une liste élargie, Haris Belkebla après malheureux incident qui s'est déroulé avant le début de la dernière Coupe d'Afrique des Nations.

Le technicien algérien avait annoncé, en conférence de presse, il y a quelques semaines, que cette affaire faisait désormais partie du passé.

### CAN-2021 (QUALIFICATIONS)

## Un arbitre éthiopien pour Algérie-Zambie

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre éthiopien Bamlak Weyesa Tessema pour diriger le match Algérie-Zambie, prévu le 14 novembre à 20h00 au stade Mustapha Tchaker à Blida, pour le compte de la première journée, groupe H, des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021).

Tessema sera assisté de ses compatriotes Kindie Mussie et Tigle Gizaw Belachew, alors que le 4e arbitre sera Tewodros Litiku.

Agé de 39 ans, Tessema a déjà officié les rencontres de l'Algérie dont la dernière en date, celle des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations-2019 en Egypte contre la Côte d'Ivoire, remportée par les Verts aux tirs au but.

L'Éthiopien est devenu arbitre FIFA en 2009 et a dirigé de grands matches sur le continent africain, à l'instar de la finale retour de la Ligue des Champions 2018 entre l'Espérance de Tunis et Al Ahly.

### AS MONACO

## Islam Slimani forfait pour le déplacement à Saint Étienne

Absent mercredi dernier face à l'O. Marseille en seizièmes de finale de la Coupe de la Ligue, l'attaquant algérien de l'AS Monaco, Islam Slimani est aussi out pour le déplacement à Saint-Étienne, aujourd'hui, pour le compte de la 12e journée de la Ligue 1 française.

Le joueur prêté par Leicester qui souffre des adducteurs est toujours aux soins a annoncé le club de la Principauté vendredi. Outre, Slimani, Leonardo Jardim devra se passer des services du meneur de jeu espagnol, Cesc Fabregas touché aux ischion-jambiers face à l'OM.

## GUINÉE-BISSAU

# L'ONU appelle au maintien de la présidentielle à la date prévue

Conseil de sécurité de l'ONU a appelé dans une déclaration adoptée à l'unanimité de ses 15 membres, au respect de la date de l'élection présidentielle en Guinée-Bissau, en rejetant le changement de pouvoir décidé par son président.

En début de semaine, ce dernier, José Mario Vaz, a limogé son Premier ministre, remplacé jeudi par un nouvel exécutif. L'adoption de la déclaration du Conseil de sécurité fait suite à une réunion à huis clos jeudi soir de cette instance, convoquée à la demande des trois membres africains de l'instance (Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale). Une nouvelle session du Conseil de sécurité sur ce pays est prévue lundi matin.

Le Conseil "exprime sa profonde préoccupation face à la situation politique et sociale" dans le pays. Il "appelle le président José Mario Vaz et le gouvernement dirigé par le Premier ministre Aristides Gomes, chargé de conduire le processus électoral, à résoudre leurs divergences dans un esprit de respect et de coopération", précise la déclaration du Conseil qui semble ainsi ignorer le changement d'exécutif décidé jeudi. Il "exhorte les acteurs politiques de Guinée-Bissau à observer la plus grande retenue, s'abstenir de recourir à la violence ou d'inciter à la haine, et à privilégier



le dialogue comme seul moyen de résoudre leurs divergences et préserver la paix et la sécurité dans le pays", ajoute la déclaration.

Le Conseil de sécurité souligne "la nécessité urgente de tenir le scrutin présidentiel le 24 novembre comme convenu, afin d'achever le cycle électoral permettant un transfert pacifique du pouvoir au président qui sera élu", indique aussi le texte. Rappelant qu'il

peut prendre des sanctions à l'égard de ceux qui déstabilisent le pays, le Conseil de sécurité salue enfin la "stricte neutralité" observée jusqu'à présent par l'armée et les forces de sécurité. Le mandat de M. Vaz a expiré en juin, mais la communauté internationale avait accepté qu'il reste à son poste jusqu'à la présidentielle. Il est candidat à sa propre succession.

## HAÏTI

## Au moins 42 morts dont 19 tués par la police depuis mi-septembre

Au moins 42 personnes sont mortes dont 19 ont été tuées par la police depuis mi-septembre en Haïti, un pays secoué par une nouvelle vague de protestation populaire contre le président, a annoncé vendredi l'ONU.

Selon les informations recueillies par le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme, "les forces de sécurité sont responsables de 19 morts, les autres ayant été tués par des individus armés ou des auteurs (d'attaques) inconnus", a expliqué une porte-parole, Marta Hurtado, au cours d'un point de presse à Genève. "Au moins 42 personnes sont mortes et 86 ont été blessées lors de l'escalade des tensions depuis le début de

la dernière vague de manifestations, le 15 septembre, selon des informations vérifiées par notre bureau", a-t-elle relevé.

La grande majorité d'entre elles ont été blessées par balle. Après avoir analysé plusieurs documents vidéos, Amnesty International a pour sa part interpellé directement le chef de l'Etat haïtien car l'unité chargée de sa protection et de celle du Palais national est impliquée dans plusieurs incidents. "Les forces de sécurité sous le commandement du président Jovenel Moïse ont eu recours à une force excessive. Ces faits doivent sans délai faire l'objet d'une enquête approfondie et efficace", a déclaré Erika Gue-

vara-Rosas, directrice du programme Amériques d'Amnesty International.

L'organisation non gouvernementale précise notamment dans son rapport que "des policiers, équipés d'armes semi-automatiques, ont tiré à balles réelles pendant des manifestations, bafoquant ainsi le droit international relatif aux droits humains et les normes relatives au recours à la force". L'usage abusif de grenades lacrymogènes, lancées sur des manifestants pacifiques depuis un véhicule de police en mouvement, et des tirs répétés à bout portant de balles dites à létalité réduite sont aussi condamnés par Amnesty International.

## MOZAMBIQUE

## Dix morts dans une attaque attribuée aux terroristes

Dix personnes ont été tuées jeudi dans une attaque attribuée à des insurgés dans l'extrême nord du Mozambique, où ils font régner la terreur depuis deux ans, selon des médias.

Des individus armés ont tendu une embuscade sur une route près du village de Mbau, dans la province du Cabo Delgado, visant un camion transportant des passagers et des marchandises. "Le véhicule s'est retrouvé embourbé sur une route sablonneuse et soudain des personnes non identifiées ont commencé à tirer sur nous", a expliqué un témoin, blessé au bras.

Dix personnes ont été tuées, selon ce témoin, un jeune homme d'affaires qui a souhaité garder l'anonymat pour

des raisons de sécurité.

Le Mozambique a organisé des élections générales, remportées par le parti Frelimo, au pouvoir depuis l'indépendance en 1975. Le véhicule visé par l'embuscade jeudi a été totalement brûlé. Les assaillants ont ensuite pillé des maisons et volé de la nourriture.

Désignés sous le nom de "al-shabab" ("les jeunes" en arabe), les terroristes ont multiplié depuis deux ans les attaques meurtrières dans le Cabo Delgado, tuant au moins 300 civils et faisant des dizaines de milliers de déplacés. Le gouvernement du président Filipe Nyusi a déployé d'importants renforts dans la région, qui abrite

de grandes réserves sous-marines de gaz, et promis d'éradiquer ces extrémistes. Début octobre, le ministère mozambicain avait annoncé, fait exceptionnel, la mort de neuf insurgés islamistes lors de combats avec l'armée dans l'extrême nord du pays, reconnaissant que des affrontements opposaient le mystérieux groupe terroriste aux militaires.

Les shababs n'ont revendiqué aucune des opérations qui leur ont été attribuées. Le groupe Etat islamique (EI) s'est récemment dit l'auteur de plusieurs attaques survenues au Mozambique, mais de nombreux experts restent sceptiques au sujet de son influence dans la région.

## GRÈCE

## Le Parlement adopte une loi sur les demandeurs d'asile

Le Parlement grec a adopté dans la nuit de jeudi à vendredi un projet de loi controversée durcissant la législation sur les demandeurs d'asile malgré les critiques émises par le Conseil de l'Europe et de nombreuses ONG, dont Amnesty International. Le texte a été voté sur le principe par la majorité gouvernementale de la droite Nouvelle-Démocratie, les partis d'opposition de gauche ayant dénoncé les dispositions qui rendent plus difficile l'octroi d'asile en Grèce. Faisant face à la montée du nombre des migrants et réfugiés ces derniers mois, le gouvernement de droite de Kyriakos Mitsotakis au pouvoir depuis juillet, a annoncé le durcissement de la procédure de l'octroi d'asile. Le Premier ministre a réaffirmé, à la tribune du Parlement jeudi soir, sa volonté de "distinguer les réfugiés des immigrés". "Cette loi sur l'asile envoie un message clair: ceux qui savent qu'ils ne peuvent pas obtenir l'asile et entreprendront de venir pour rester dans notre pays, seront renvoyés dans leur pays et perdront l'argent investi dans leur voyage", a-t-il souligné. La loi réduit les possibilités de faire appel à la suite d'un refus d'asile, prolonge la durée possible de rétention des demandeurs d'asile, limite le concept de "vulnérabilité" (comme la clause du stress post-traumatique) qui rend plus facile l'octroi d'asile, et élargit la liste des pays tiers jugés "sûrs" pour y expulser des migrants, ont dénoncé de nombreuses ONG de défense des droits de l'homme. La Grèce est redevenue en 2019 la principale porte d'entrée des demandeurs d'asile en Europe, un problème qui a pris de court le gouvernement. Ce dernier plaide pour le renforcement des contrôles frontaliers de façon à garantir "la sécurité" du pays tout en accusant le précédent gouvernement de gauche d'Alexis Tsipras de "laxisme" sur la question. Le Conseil de l'Europe s'est dit particulièrement inquiet jeudi quant à certaines dispositions de la nouvelle loi. La commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe Dunja Mijatovic a mis en garde contre l'extension de la durée de détention des demandeurs d'asile et souligné le risque d'une évaluation "superficielle" des demandes d'asile par les autorités grecques, ce qui compromettrait les droits des migrants et réfugiés.

## ATTAQUE TERRORISTE AU MALI

## 53 soldats et un civil tués

L'armée malienne a essuyé vendredi une de ses plus grosses pertes depuis plusieurs années avec la mort de 53 soldats et d'un civil dans une "attaque terroriste" contre un camp militaire à Indelimane, près de la frontière avec le Niger. "A la suite de l'attaque de la position des Fama (les forces armées maliennes) à Indelimane, les renforts dépêchés ont retrouvé 54 corps dont un civil", soit 53 soldats tués, a annoncé le ministre de la Communication, Yaya Sangaré. Avec l'attaque de vendredi, l'armée malienne subit une de ses plus lourdes pertes depuis plusieurs années. Quarante soldats avaient été tués dans deux assauts terroristes le 30 septembre à Boukessy et le 1er octobre à Mondoro, localités situées dans le sud du pays, près du Burkina Faso, selon un bilan d'un responsable du ministère de la Défense. L'attaque à Indelimane n'avait pas encore été revendiquée vendredi soir. Les circonstances de ce nouveau revers militaire n'ont également pas été précisées. "La situation est sous contrôle. Le rattachage et le processus d'identification des corps se poursuivent", a ajouté le ministre Sangaré. Le gouvernement malien a pour sa part fait savoir vendredi soir qu'il "condamnerait" cette "attaque terroriste qui a fait des morts, de nombreux blessés et des dégâts matériels du côté des Forces nationales de défense et de sécurité", selon un communiqué antérieur distinct qui ne donne pas de bilan précis. "Des renforts ont été dépêchés pour sécuriser la zone et traquer les assaillants", a ajouté le gouvernement, sans donner de précisions sur ces derniers. Des soldats maliens étaient également portés disparus vendredi, a indiqué une source militaire.

## MIGRANTS

## après l'Ocean Viking, une solution européenne pour l'Alan Kurdi

Après l'Ocean Viking avec une centaine de migrants accueillis par l'Allemagne, France et Italie, une solution européenne a aussi été trouvée pour le navire humanitaire Alan Kurdi transportant 88 réfugiés, a annoncé le ministère de l'Intérieur italien vendredi soir. Sur les 88 personnes secourues par ce navire de l'ONG allemande Sea-Watch, "l'Allemagne et la France accueilleraient 60 migrants, le Portugal 5 et l'Irlande 2", a indiqué le ministre. En outre, le port de Tarente, dans les Pouilles (sud) a été choisi comme "port sûr" pour qu'ils puissent débarquer après une dizaine de jours en mer. Une solution a aussi été trouvée avec Malte pour les 15 demandeurs d'asile sauvés cette semaine sur un canot à la dérive par le navire espagnol Open Arms. L'ONG a annoncé sur Twitter avoir, "avec de nombreuses heures de retard, en pleine tempête et après avoir attendu longtemps des instructions des autorités maltaises, pu transférer ces personnes sur une embarcation vers La Valette". Vendredi matin, les autorités locales ont annoncé avoir trouvé les corps en décomposition de deux hommes, apparemment d'origine nord-africaine, sur un petit canot devant les côtes d'Arbatax, sur la côte est de la Sardaigne. Selon les secours, l'embarcation était sans moteur ni rames. Mercredi, une centaine de migrants secourus le 18 octobre par l'Ocean Viking, navire affrété par l'ONG SOS Méditerranée et opéré en partenariat avec MSF, avaient débarqué à Pozzallo en Sicile. Sur les 104 personnes concernées, 70 ont été prises en charge par l'Allemagne et la France, les autres par l'Italie, la solution ayant été trouvée sur la base d'un "pré-accord de répartition" automatique conclu à Malte en septembre. Une dizaine de pays européens participent à ce mécanisme, qui reste provisoire et appliqué sur une base volontaire.

### ATTAQUE "TERRORISTE" AU MALI

# Le bilan revu à la baisse serait de 49 soldats tués

L'attaque "terroriste" contre un camp militaire ce vendredi dans la localité malienne d'Indelimane, près de la frontière avec le Niger, a fait 49 morts et une vingtaine de rescapés ont été retrouvés, a annoncé hier l'armée malienne dans un nouveau bilan.



Un précédent bilan donné vendredi soir par le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Yaya Sangara, sur Twitter, faisait état de 53 soldats et d'un civil tués. L'attaque a visé un camp militaire à Indelimane, dans la localité d'Ansongo, dans le secteur de Ménaka (nord-est). "Les FAMA (les Forces armées maliennes) enregistrent 49 morts, trois blessés et des dégâts matériels. Une

vingtaine de rescapés ont été récupérés", affirme samedi, sur sa page Facebook, l'armée malienne. "La situation est sous contrôle des FAMA à Indelimane.

Le ratisage est toujours en cours en vue des évaluations", ajoute l'armée. L'attaque, qualifiée vendredi de "terroriste" par l'armée, n'a pas été revendiquée. Les circonstances n'ont également pas été précisées. L'armée et le gouvernement malien ont annoncé vendredi

que des renforts étaient arrivés dans la zone de l'attaque, une des plus meurtrières ayant visé des soldats depuis plusieurs années au Mali.

Quarante soldats avaient été tués dans deux assauts terroristes le 30 septembre à Boulkessy et le 1er octobre à Mondoro, des localités situées dans le sud du pays, près du Burkina Faso, selon un bilan d'un responsable du ministère de la Défense.

### HONG KONG

## Nouvelle manifestation pro-démocratie

La police de Hong Kong a fait usage hier de gaz lacrymogène et de canons à eau contre des milliers de manifestants pro-démocratie descendus dans les rues pour une nouvelle marche non autorisée, rapportent des médias.

Des foules de manifestants, vêtus de noir et portant des masques sur le visage en dépit de l'interdiction, ont défilé sur le quartier commerçant de Causeway Bay. Des affrontements sont rapidement intervenus avec la police anti-émeutes qui a multiplié les arrestations, selon les mêmes sources.

La veille, la Chine avait lancé un nouvel avertissement, prévenant qu'elle ne tolérerait

"aucune activité" de nature à diviser le pays ou menacer la sécurité nationale. Pékin veut "renforcer la conscience nationale et le patriotisme" à Hong Kong "par l'éducation à l'histoire et à la culture chinoises".

"Le gouvernement et la police ont ignoré et réprimé les demandes du peuple donc nous devons continuer le mouvement pour leur montrer que nous voulons toujours ce que nous réclamons", a expliqué un jeune manifestant.

"Le gouvernement est intégralement contrôlé par le gouvernement central à présent, donc nous devons sortir pour protéger les libertés que nous méritons", a ajouté un autre

manifestant.

La police avait autorisé un rassemblement en soirée mais rejeté une demande de marche durant l'après-midi en invoquant des craintes sécuritaires. Comme à plusieurs reprises auparavant, les manifestants ont ignoré l'interdiction.

Parmi ceux qui appelaient à manifester samedi figuraient Joshua Wong, figure du mouvement pro-démocratie dont la candidature aux élections locales vient d'être invalidée.

"L'exercice de la liberté de réunion devient de plus en plus difficile alors que la police de Hong Kong renforce sa pression depuis quelques mois.

Pourtant nous ne renonçons

pas à nos droits constitutionnels", a tweeté M. Wong, qualifié par les médias d'Etat chinois de "séparatiste" et "traître".

Ex-colonie britannique rendue à la Chine en 1997, Hong Kong jouit de libertés inconnues en Chine continentale aux termes de sa Loi fondamentale (Constitution régionale), comme la liberté d'expression et de manifestation et une justice indépendante.

Mais Hong Kong connaît depuis début juin des manifestations quasi quotidiennes, et de plus en plus violentes, pour dénoncer l'ingérence jugée grandissante de Pékin et exiger des réformes démocratiques

### MANIFESTATION EN IRAK

## Nouvelles violences nocturnes à Bagdad

De nouvelles violences ont opposé dans la nuit de vendredi à hier les forces de l'ordre irakiennes aux manifestants, qui continuent d'occuper sans interruption la place Tahrir de Bagdad pour réclamer le départ du gouvernement en place, malgré l'annonce par les autorités d'une série de réformes.

Une personne a été tuée et des dizaines ont été blessées dans les violences de la nuit, qui se sont déroulées comme les jours précédents sur deux ponts de la capitale proches de

Tahrir : al-Joumhouriya qui mène à l'intérieur de la Zone verte, siège du pouvoir, et Senek, qui la borde, ont indiqué des sources médicales.

Depuis le 1er octobre, 257 personnes sont mortes dans des manifestations et des violences, selon les autorités. Le dernier bilan officiel a été publié mercredi soir.

Depuis, selon des sources médicales et de sécurité, ont eu moins sept manifestants ont été tués à Bagdad --certains par des grenades lacrymogènes.

Selon les mêmes sources,

une personne est morte à Nasiriya, dans le sud du pays, abattue par les gardes du QG d'un politicien local au cours d'une manifestation devant ses locaux.

Face à ce mouvement de contestation, le président Barham Saleh a promis des élections anticipées et une nouvelle loi électorale.

Le Premier ministre Adel Abdel Mahdi a lui assuré être prêt à démissionner si un remplaçant lui était trouvé.

Mais, affirme Mohammed, 22 ans, qui manifeste sur la

place Tahrir, "les gens sont très conscients de ce qui se passe : on est arrivés à une étape importante et il ne faut surtout pas qu'on perde tout" en acceptant "les fausses réformes" proposées par le pouvoir.

La nouvelle loi électorale doit être soumise au Parlement "la semaine prochaine", a annoncé M. Saleh. L'Assemblée s'est déclarée il y a une semaine en "séance permanente" mais n'est pas parvenue jusqu'ici à obtenir une audience du Premier ministre, inscrit en premier à l'ordre du jour actuel.

### YÉMEN

## Un accord entre gouvernement et séparatistes signé le 5 novembre

Le gouvernement et les séparatistes au Yémen doivent signer le 5 novembre un accord conclu fin octobre sous l'égide de l'Arabie saoudite pour mettre fin à leur conflit, ont déclaré hier des responsables saoudiens et yéménites.

Ces dernières semaines, le gouvernement yéménite et les séparatistes du Conseil de transition du Sud (STC) ont tenu des pourparlers et des discussions discrètes sous la médiation de Ryadh dans la ville saoudienne de Jeddah (ouest).

A l'issue de ces discussions, un accord a été conclu le 25 octobre. Il prévoit la formation d'un gouvernement de 24 ministères, qui seront "partagés à égalité entre les gouvernorats du nord et du sud du Yémen", selon la chaîne de télévision saoudienne Al-Ekhbariya.

Le gouvernement sera de nouveau installé à Aden, sous l'égide du Premier ministre Maïn Saïd afin de "relancer les institutions étatiques", selon des officiels et des médias saoudiens.

Un "comité joint" supervisé par la coalition militaire dominée par Ryadh garantira la mise en oeuvre de l'accord, d'après Al-Ekhbariya.

La signature officielle de "l'accord de Ryadh" aura lieu mardi en Arabie saoudite en présence du prince héritier saoudien Mohammed Ben Salmane et du président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, a indiqué sur Twitter le ministre de l'Information yéménite Mouammar al-Iryani.

Le prince héritier d'Abou Dhabi, Mohammed ben Zayed al-Nahyane, sera aussi présent, a précisé sur Twitter l'ambassadeur saoudien au Yémen Mohammed al-Jaber.

Les forces séparatistes ont pris le contrôle en août d'Aden, qui était devenue la base de repli du gouvernement après son expulsion de la capitale Sanaa (nord) par les éléments armés du mouvement des Houthis en 2014.

Les affrontements entre les séparatistes et les forces loyalistes, en principe alliés dans le conflit mené contre les Houthis depuis 2014, ont fait craindre un éclatement du pays.

Le gouvernement yéménite a accusé les Emirats arabes unis de soutenir les séparatistes, qui réclament l'indépendance du Sud du Yémen --un Etat indépendant jusqu'en 1990-- et qui forment les unités du "Cordon de sécurité" entraînées par Abou Dhabi. Pilier de la coalition militaire dominée par Ryadh intervenue en 2015 pour appuyer les forces progouvernementales contre les Houthis, Abou Dhabi a pour sa part accusé les autorités yéménites d'avoir laissé des éléments armés infiltrer leurs rangs.

Depuis le début du conflit entre les Houthis et le gouvernement yéménite, des dizaines de milliers de personnes, essentiellement des civils ont été tuées dans la guerre, selon diverses organisations humanitaires.

Le conflit dans le sud du Yémen a aggravé la situation pour les civils dans un pays où la guerre a provoqué la pire crise humanitaire au monde, selon l'ONU.

# La publication des mille et une nuits dans l'europe de l'orientalisme premier

« Les auteurs des contes des Nuits ont été ainsi conduits à suivre très exactement les évolutions urbaines, évolutions des espaces et des mentalités et en quelque sorte ils nous en informent » observe la fameux historien de l'Islam médiéval Jean-Claude Garcin à propos des Mille et une nuits lors d'une conférence tenue en juin 2015 à l'Institut du Monde arabe.

Par Gabriel Malek

## Les enjeux de pouvoir dans la transmission des savoirs

Si le recueil des Mille et une nuits hérite donc d'éléments culturels indiens, perses et arabes, une des trois influences orientales a pu laisser sa marque de manière plus claire. En effet, le fait que les auteurs arabes aient été les derniers à réécrire les Mille et une nuits leur donne logiquement un avantage considérable dans le contenu que détiennent la forme finale du recueil de contes.

Après avoir traduit du persan les contes de l'Hezar Efsane, les auteurs arabes les auraient ainsi adaptés en y ajoutant des éléments culturels et religieux qui leurs sont propres. On remarque tout d'abord que les lieux où se déroulent principalement les contes sont Bagdad, Damas et Le Caire, soient des villes phares de la civilisation arabe. De même, on note dans les histoires des Mille et une nuits la mention de nombreux événements historiques spécifiques à l'histoire arabe tels que la cohabitation des Musulmans avec les Juifs et les Chrétiens ou encore les affrontements militaires entre Arabes et Chrétiens au temps des Croisades. Les Croisades sont, en effet, caractéristiques de la relation entre les Arabes et les Occidentaux et ne concernent aucunement les Persans ou les Indiens. Ainsi, les auteurs arabes peuvent réécrire les contes pour les placer dans un contexte historique et culturel familier. Mais ils ne se limitent pas à une simple resémentation, et ajoutent même des contes entiers qui mettent en lumière le rôle du prophète musulman. C'est en cela que les contes des Mille et une nuits détiennent une véritable fonction édicatrice et non pas enfantine.

Loin d'être une transmission des savoirs neutre, la réécriture des Mille et une nuits par les auteurs arabes leur permet de dénoncer certaines anciennes pratiques des Persans. En effet, de nombreux contes dénoncent avec force le Zoroastrisme, religion ancestrale de la Perse, qui est vue comme une hérésie par l'Islam à l'époque. La croyance fondatrice du Zoroastrisme : l'adoration du feu qui jamais ne doit s'éteindre est par exemple fortement critiquée dans ces contes. Il convient de rappeler que la conquête islamique de la



Perse qui met fin à l'Empire sassanide a lieu entre 637 et 651. Elle s'accompagne du déclin de la religion zoroastrienne au profit de l'Islam. La traduction des Mille et une nuits en arabe, loin d'être anodine se place dans la continuité de cette conquête militaire islamique sur un plan culturel. On observe donc ici le lien étroit entre Pouvoir et transmission des savoirs qui se dessine puisque les réécritures successives des Mille et une nuits permettent à leurs auteurs de mettre en avant des éléments de leur propre culture.

## La traduction et la publication des Mille et une nuits par Antoine Galland dans le premier XVIIIème siècle

Entre 1704 et 1717, Antoine Galland s'attache donc à traduire trois manuscrits arabes en provenance d'Alep, ce qui constitue la première traduction européenne des Mille et une nuits. Si les contes orientaux présents dans cette première édition des Mille et une nuits ont déjà connu une évolution certaine en Orient, on peut se demander quel est l'apport littéraire et idéologique de la traduction d'Antoine Galland dans le contexte de l'orientalisme précurseur des Lumières.

Dans la continuité de la transmission des savoirs, la traduction des Mille et une nuits par Antoine

Galland permet l'apport de caractéristiques proprement européennes. Jean-Paul Sermain, auteur d'un essai critique sur la publication des Mille et une nuits par Antoine Galland, définit l'auteur français comme un passeur d'histoires, de leçons de vie et de symboles, soit un pont tendu entre deux mondes : l'Orient et l'Occident (11). Si on analyse le rapport d'Antoine Galland à la littérature et la traduction des Mille et une nuits qu'il effectue, on peut se demander dans quelle mesure l'auteur français garde la spécificité des contes orientaux dans son œuvre. Dans la préface de la fameuse Bibliothèque orientale d'Herbelot, Antoine Galland témoigne de son ambition humaniste en affirmant : « combattre les préjugés occidentaux à l'égard des Arabes et des Turcs » (12). Dans cette perspective, Jean-Paul Sermain qualifie l'auteur français d'humaniste qui correspond bien à l'orientalisme premier que nous avons défini plus haut.

Mais son projet est aussi littéraire puisque son travail autour des Mille et une nuits ne se limite pas à une simple traduction. En effet, à partir de manuscrits arabes incomplets, il met en place une unité textuelle et rajoute même certains contes ou personnages fameux comme Ali Baba. Par l'intégration des contes à la culture du roman et à

l'imprimé, Antoine Galland transforme les Mille et une nuits en un objet littéraire proprement européen, ce qui explique d'ailleurs son succès immédiat dans l'Europe des Lumières.

## Conclusion

Ainsi, nous pouvons dire que la traduction des Mille et une nuits d'Antoine Galland permet de faire émerger une œuvre hybride entre Orient et Occident. Tout comme la traduction des auteurs arabes, celle d'Antoine Galland permet de renouveler l'écriture des contes orientaux en les replaçant dans un contexte culturel nouveau. Dans la perspective de l'orientalisme curieux du début du XVIIIème siècle, un tel travail apparaît comme une tentative de médiation culturelle entre Orient et Occident.

L'ouvrage des Mille et une nuits publié par Antoine Galland dans l'Europe du début du XVIIIème siècle est donc une œuvre éminemment transnationale qui est empreinte de contextes culturels orientaux et occidentaux. La question du rôle de la traduction dans la transmission des savoirs y est centrale. Il est très intéressant de se demander quelle est la visée littéraire mais aussi idéologique de ce travail pour mieux en saisir l'aboutissement.

Fin





# La survie de MBS est loin d'être menacée

Depuis le meurtre de Jamal Khashoggi, le 2 octobre, au consulat d'Arabie saoudite à Istanbul, les spéculations sur une éventuelle démission forcée ou un net affaiblissement du pouvoir, du prince héritier d'Arabie saoudite, Mohammad ben Salmane (MBS), vont bon train.

Par Yezid SAYIGH\*

Cependant, en dépit des demandes émises par certains gouvernements occidentaux pour réclamer une véritable enquête et du boycottage par de grandes figures de la finance et du monde des affaires du « Davos du désert », tenu la semaine dernière à Riyad, ce dénouement paraît hautement improbable. Certes, des prises de position si fortes contre Riyad sont sans précédent. Cependant, même dans l'éventualité où la responsabilité du prince dans ce crime venait à être prouvée et que cela conduise à des sanctions plus sévères, sa survie ne sera non seulement pas menacée, mais il utilisera cet épisode pour renforcer sa position sur la scène intérieure.

Lorsqu'ils sont sous pression, les autocrates ne renoncent pas au pouvoir : ils s'y accrochent encore plus, quel qu'en soit le prix. Or, MBS est dans une meilleure position que la plupart d'entre eux. La consolidation de son pouvoir depuis qu'il est devenu prince héritier en juin 2017 a suscité de nombreux commentaires, mais nombre d'entre eux omettent de souligner à quel point son rôle parallèle de ministre de la Défense lui a permis de resserrer son emprise sur les agences militaires et de sécurité saoudiennes.

Auparavant, ces institutions fonctionnaient essentiellement comme des fiefs distincts dirigés par des membres de la famille royale, qui préservent leurs intérêts politiques individuels tout en leur permettant de bâtir de grandes fortunes à partir des contrats publics. Et en attendant que la réforme et la restructuration des agences de défense et de sécurité du royaume achèvent d'améliorer leurs performances et capacités opérationnelles, elles ont déjà permis à

MBS d'en déléguer ses principaux rivaux.

En témoigne le limogeage par le roi Salmane du ministre de l'Intérieur de l'époque, le prince Mohammad ben Nayef, en juin 2017, puis la réunion, le mois suivant, de toutes les agences de lutte contre le terrorisme et de renseignements nationales – dont le puissant département des enquêtes générales – au sein d'un seul et même organe, la présidence de la sécurité de l'État (PSE), sous l'égide de MBS. En outre, ce nouvel organe et ses agences auxiliaires, tels que le Centre national d'information transféré également du ministère de l'intérieur, sont devenus les récipiendaires de lourds investissements majeurs dans la cybersécurité, dans le cadre d'une tendance au recours aux outils d'espionnage numérique contre les dissidents, conformément à une stratégie vieille d'au moins quatre ans et détaillée dans un rapport publié en octobre dernier par le Citizen Lab de l'Université de Toronto.

Cette réorganisation s'est accompagnée d'un remaniement de l'encadrement du corps des officiers de l'armée et de la sécurité. Le roi Salmane a remplacé le commandant de la garde royale en juillet 2017 et, en février 2018, il a nommé un nouveau chef d'état-major des forces armées saoudiennes, ainsi que de nouveaux commandants des forces terrestres et de la défense aérienne. Comme les commandants de l'armée de l'air et de la marine, ils relèvent directement de MBS.

L'ascension d'une génération entière d'officiers plus jeunes, déjà fidèles au prince héritier ou à même de bénéficier de ces opportunités nouvelles de promotion accélérée, consolidera sa position. Et même là où les officiers ne sont pas entièrement

redevables à MBS, comme au sein de la garde nationale saoudienne, le fait de conserver deux ministères séparés, l'un pour la Garde nationale et l'autre pour la Défense, prévient les menaces potentielles de chaque entité.

Il reste qu'à long terme, la tendance à la consolidation des structures sous la tutelle de MBS devrait se poursuivre : comme le note l'analyste Neil Patrick, ce dernier est en train d'élargir la structure organisationnelle du ministère avec cinq nouveaux ministres adjoints de la Défense et trois sous-secrétaires. Parallèlement, MBS a élargi de manière agressive le champ des intérêts économiques et commerciaux des secteurs de la défense et de la sécurité. La Saudi Arabia Military Industries (SAMI) a été créée en mai 2017 en tant que filiale de défense du Fonds public d'investissement (PIF), le fonds souverain du royaume qui relève exclusivement de MBS. L'Autorité générale des industries militaires (GAMI) a été créée en août 2017 pour gérer les achats des ministères de la Défense et de l'Intérieur, et d'autres agences telles que le PSE. La SAMI et la GAMI relèvent toutes deux d'un comité interministériel présidé par MBS.

Tout en ayant pour but apparent de lutter contre la corruption et les commissions excessives dans un secteur extrêmement lucratif, ces mesures ont ultérieurement accru le transfert de compétences et d'actifs financiers de rivaux potentiels – à l'instar du portefeuille d'affaires de cybersécurité du ministère de l'Intérieur, transféré au PSS. MBS a renforcé cette tendance en ordonnant, en juillet 2018, une révision des contrats de défense en vigueur, dans une manœuvre semblable à celle qu'il avait

déjà entreprise – sous sa casquette de président du Conseil des affaires économiques et du développement – pour les contrats de construction civils de grande envergure depuis 2016. Certes, ces mutations sont toujours en cours et certaines pourraient ne pas aboutir : il n'est par exemple pas certain que le commandement militaire opérationnel conjoint, prévu par la feuille de route pour le développement du ministère de la Défense approuvé par le roi Salmane en juillet 2017, verra le jour. Cependant, l'effet cumulatif de ces mesures consacre la transformation d'un environnement opérationnel en matière de défense et de sécurité auparavant fragmenté en un cadre unifié, reflétant une orientation similaire de l'État saoudien. En ce sens, les actions de MBS ne sont ni absurdes ni véritablement novatrices, dans la mesure où elles demeurent fermement ancrées dans le cadre des transformations mises en œuvre depuis des années dans les sphères économiques et institutionnelles. Quelles que soient les conséquences du meurtre de Khashoggi, Mohammad ben Salmane est donc bien placé pour résister à toute tentative de putsch interne. Par ailleurs, compte tenu de l'ampleur de l'interdépendance économique entre l'Occident et l'Arabie saoudite, d'éventuelles sanctions internationales devraient atteindre un niveau totalement inimaginable pour être en mesure d'ébranler cette position. Et même dans ce cas de figure, les gouvernements occidentaux devraient être en mesure de paralyser totalement les secteurs saoudien de la défense et de la sécurité avant de pouvoir contrecarrer les accomplissements et visées du prince héritier.

\*Chercheur - Carnegie Middle East Center in Beirut

## Quand l'économie manque d'objectivité

Par Benoît Tonglet, économiste

"Intellectuels, servez-vous de votre intelligence" disait le sociologue S. Kracauer. À trop déléster la barque des entreprises, c'est bien celle des citoyens que l'on charge.

Y a-t-il aujourd'hui une offre politique indépendante ? Des groupes de pression, entreprises, syndicats, économistes, tentent d'influencer les partis politiques en matière de coalition, les citoyens, en matière de vote. Or, tendre à l'objectivité et au bien commun, sans pression, est l'unique voie à suivre.

Quelle crédibilité peut-on accorder à certains économistes qui fonctionnent dans le cadre général de la déduction, d'un agir toujours rationnel, d'un impératif d'équilibre et, surtout, de l'incontournable "toute autre chose restant égale par ailleurs" ? Je citerai deux exemples.

Toute la vie économique est soumise au "ciblage de l'inflation" des banques centrales, qui adaptent la réalité à la norme fixée (2 %), aux risques de la déflation, du

chômage et de la stagnation de l'économie. Une politique monétaire "accommodante" n'a guère réussi à juguler ces risques. On soulignera les incohérences de leur politique microéconomique du laisser-faire et de leur politique macroéconomique très interventionniste, déstabilisant investissements et salaires, et entraînant la fin du rôle du multiplicateur keynésien et la stagnation séculaire, mise en évidence par Robert Gordon. Les résultats désastreux pour les citoyens impliqueraient de leur imposer un contrôle démocratique de leurs choix. On citera aussi la réforme des pensions. Si problématique il y a bien évidemment, les économistes et les politiques ont soigneusement occulté deux facteurs qui grèvent les budgets en la matière, la baisse continue des charges sociales et des impôts, pour mieux préserver les grandes entreprises et les conforter dans leur citoyenneté irresponsable. Ainsi, les économistes évitent "de se faire une idée de la structure du matériau en se con-

frontant étroitement à lui" alors que "les faits empiriques demandent à être révélés de l'intérieur et non à être déduits d'en haut", selon Kracauer.

Ce dernier relève "un incroyable manque de familiarité avec les problèmes traités". N'est-ce pas le cas des entreprises, des syndicats et des politiques en matière d'économie ?

Les entreprises préconisent "des mesures politiques réactionnaires" qui peuvent nuire au développement de l'économie. Tout est mesuré à l'aune de la maximisation de leurs profits. Ainsi ils se refusent à admettre la place des salaires, importante, dans le circuit économique et dans leur propre développement.

Kracauer n'a pas hésité à s'en prendre au "marxisme vulgaire" des syndicats, qui examinent les faits, non selon "leur rapport à la vérité", mais selon "les conditions dans lesquels ils apparaissent". Certains responsables syndicaux, aujourd'hui, tentent - mal - de jouer les despotes éclairés, avec

des propos, à la limite de la consigne impérative de vote, à des affiliés, et de coalition, aux partis politiques. Et s'ils dénoncent, de manière pertinente, l'absence de concertation et de négociation avec l'actuel gouvernement, on retiendra leur ratification de la Constitution européenne sans l'avoir soumise, démocratiquement, à leurs délégués syndicaux et à leurs affiliés.

Kracauer suggérerait de ne pas "charger la barque au point qu'à la fin on ne puisse plus rien en faire". Ce conseil est-il suivi par les partis politiques ? Le CDH, si peu humaniste, charge à son profit celle de l'enseignement, Écolo se montre trop utopique, avec le tout à l'écologie, le PS a contribué à mettre en place l'inégalitaire ruling, tandis que certains élus ont abusé des deniers publics. On retiendra surtout les extrêmes, si proches à certains égards, N-VA et MR (démocratie économique), d'une part, PTB (démocratie politique) d'autre part. On mettra en exergue, dans

le programme du PTB, l'inadéquation des dépenses au regard de recettes crédibles et réalistes, susceptible d'entraîner "le sabotage du socialisme" et une baisse du niveau de vie des citoyens. En revanche, le Premier ministre MR d'un gouvernement sous la coupe de la N-VA s'est livré à une apologie, contestable, du marché et du libre-échange sur une chaîne de télévision, apologie qui soumet à ce laminage les nouveaux emplois créés, sans guère d'effets tangibles sur l'économie. Et en déléstant la barque des grandes entreprises, il a chargé celle des citoyens, au risque d'un déséquilibre généralisé. Quant au pacte d'investissement, il eut été plus efficace de le consacrer essentiellement à l'écologie, génératrice d'emplois.

Pour en revenir à Siegfried Kracauer, qui a partiellement guidé ma réflexion, il est selon Ernst Bloch, "l'un des premiers qui fasse comprendre, concrètement, ce que c'est que rechercher la vérité".

## PLANÈTE

# La montée des eaux va menacer 300 millions de personnes d'ici 2050

La région la plus menacée par la montée des eaux est l'Asie, révèle l'étude qui vient de paraître dans Nature Communications. Plus des deux tiers des populations concernées se trouveront en Chine, au Bangladesh, en Inde, au Vietnam, en Indonésie et en Thaïlande.



Utilisant une forme d'intelligence artificielle, les chercheurs ont corrigé des données existantes concernant l'altitude des terres dans les zones côtières, qui pouvait être erronée, conduisant à largement sous-estimer l'étendue des zones touchées lors des marées hautes ou de fortes tempêtes.

« Les projections de l'élévation du niveau des océans n'ont pas changé, a expliqué à l'AFP Benjamin Strauss, coauteur de l'étude et président-directeur de Climate Central, un institut de recherches aux États-Unis. Mais lorsque nous utilisons nos nouvelles données concernant le relief, nous trouvons beaucoup plus de gens vivant dans des régions vulnérables que ce que nous estimions jusqu'à présent », poursuit-il.

Les données gratuites fournies par la Nasa, avec son programme SRTM qui a permis de cartographier 95 % de la surface de la Terre, peuvent comporter une marge d'erreur. Mais il y a environ cinq ans, Ben Strauss et Scott Kulp ont réalisé, en comparant ces éléments à des données plus fines, que le système SRTM surestimait systématiquement l'altitude des

bords de mer, confondant des toits et des arbres avec le niveau du sol. « Pour la majorité des zones côtières à travers le Globe, nous ne connaissons pas la hauteur du sol sous nos pieds », a souligné Ben Strauss.

## Le changement climatique va remodeler les régions côtières

La population mondiale, aujourd'hui estimée à 7,7 milliards d'individus, pourrait s'accroître de deux milliards d'ici 2050 et d'un milliard supplémentaires d'ici la fin du siècle, dont une grande partie résidant dans des mégapoles en bord de mer.

Actuellement, environ 100 millions de personnes habitent dans des zones situées sous le niveau de la mer, selon cette étude. Certains sont protégés par des digues mais la plupart ne bénéficient d'aucune protection.

« Le changement climatique a le potentiel de remodeler des villes, des économies, des rivages et des régions entières du Globe », avertit Scott Kulp, auteur principal de l'étude et scientifique chez Climate Central, soulevant la question de savoir « dans quelle mesure et combien de temps les protections côtières peuvent

les préserver ».

## Océan : jusqu'à un mètre d'élévation d'ici 2100

Plusieurs menaces pèsent sur les populations des littoraux : l'une d'elles est l'élévation du niveau des océans causée par la dilatation de l'eau sous l'effet du réchauffement climatique et la fonte des glaces au Groenland et en Antarctique.

Fonte de l'Antarctique : le niveau des mers montera plus vite que prévu. Depuis 2006, les océans montent d'environ quatre millimètres par an, un rythme qui pourrait être multiplié par 100 si les émissions de gaz à effet de serre restent inchangées, avertit le mois dernier le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) dans un rapport sur les océans.

Si le réchauffement climatique est limité sous 2 °C, comme prévu par l'Accord de Paris, la hausse des océans devrait atteindre environ 50 centimètres d'ici 2100. Si les émissions de gaz à effet de serre se poursuivent à leur rythme actuel, l'élévation pourrait être presque deux fois plus importante.

## ANDROID

## Un virus d'un nouveau genre, impossible à supprimer !

Il s'appelle Xhelper et ce malware vient d'être identifié par Symantec, le célèbre éditeur de Norton antivirus. Sa particularité ? Il est impossible à supprimer ! Il s'agit d'un Cheval de Troie capable de se réinstaller en arrière-plan, et selon l'éditeur, il a déjà contaminé 45.000 smartphones sur les six derniers mois.

Le chiffre peut paraître minime mais Symantec précise qu'il infecte plus de 100 smartphones sous Android par jour, et il ne cesse de progresser, notamment en Russie, en Inde et aux États-Unis. Un détail important : il se cache sur des boutiques d'applications non officielles, et il n'a pas été détecté sur le Play Store.

**Sans icône, il se cache dans les services**  
Comment fait-il pour se réinstaller à l'insu de l'utilisateur ? Symantec explique que des recherches sont en cours, et il semblerait que le malware parvienne à installer du code dans le téléphone, et il est ainsi capable de télécharger automatiquement le malware en permanence. Et ce, même lorsqu'on effectue un retour aux réglages d'usine.

Quant à sa nocivité, Xhelper se comporte comme un adware classique puisqu'il affiche des publicités, générant ainsi des revenus à l'insu de l'utilisateur. Et comme il se cache dans une application vérolée, il n'a aucune icône, et il faut fouiller dans les réglages du smartphone pour trouver sa trace comme un service, et non comme une application. Et quand on pense l'avoir supprimé, il se relance automatiquement. Le meilleur des conseils pour ce genre de malware : ne jamais faire confiance à des applications qui ne sont pas sur le Play Store, et régulièrement installer les mises à jour de sécurité.

## Quelle est l'origine du massacre de la Saint-Barthélemy ?

La Saint-Barthélemy est l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire de France et qui a donné naissance à de nombreuses querelles d'historiens car les sources écrites déterminantes font défaut. Il existe des lettres et des mémoires rédigés par les protagonistes pour convaincre leurs interlocuteurs mais ils sont sujets à caution. Tout récit des circonstances du drame n'est que reconstitution, plausible et déduite, par l'analyse des documents ayant subsisté.

### Le contexte et les faits

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les guerres de religion opposent les protestants aux catholiques qui veulent éviter la propagation de ce culte qui menace l'autorité royale : une partie de la noblesse adhère aux idéaux de la Réforme. Cependant, sous le règne de Charles IX, un traité de paix en 1562, l'édit de tolérance de Saint-Germain lui accorde des garanties de sécurité et le maintien de certaines places fortes.

Premier fait : le mariage de Marguerite

de Valois et Henri de Navarre (futur Henri IV), le 18 août 1572. Le nouvel époux, qui est protestant, n'assiste pas à la messe après la bénédiction nuptiale. Les fêtes célébrant le mariage sont mal vécues par les Parisiens : la conjoncture économique est mauvaise, une crise de subsistance provoque des troubles dans la capitale.

Deuxième fait : durant les festivités de la noce, une tentative d'assassinat contre l'amiral de Coligny, noble converti au protestantisme et chef du parti huguenot, est commise le 22 août 1572. Il est atteint par un coup d'arquebuse à la sortie du Conseil royal. La complicité de l'Espagne est possible, sans doute avec l'accord du duc de Guise (clan des catholiques), et du duc d'Anjou (futur Henri III). À son chevet, Coligny reçoit la visite du roi Charles IX qui promet justice, ce qui apaise la colère des chefs protestants (Navarre et Condé) et la caste nobiliaire protestante venue assistée aux festivités du mariage.

Troisième fait : le revirement royal entre le 23 et le 24 août. La décision est prise

au sein du Conseil, avec l'accord de Catherine de Médicis, d'éliminer les chefs huguenots les plus dangereux, à commencer par Coligny.

### Les hypothèses de trois historiens français

Première hypothèse : le roi Charles IX subit la décision du Conseil. Il capitule devant les pressions exercées par le parti catholique pro-espagnol, sous la menace d'une émeute parisienne déclenchée par les Guise et d'une entrée en guerre contre l'Espagne.

Deuxième hypothèse : le roi ordonne d'éliminer un nombre limité de chefs protestants. De fait, Coligny est exécuté dans la nuit du 23 au 24 août et le roi attribue la mort de l'amiral à une sédition déclenchée par le duc de Guise. Mais le 25 août devant le Parlement de Paris, il revendique la responsabilité du meurtre en soulignant qu'il a sévi pour éviter une conspiration huguenote imminente.

Troisième hypothèse : la crainte du com-

plot et la peur de la puissance que représente l'amiral de Coligny, est l'explication la plus vraisemblable donnée au retournement du roi.

### Conclusion

L'édit de Boulogne, du 11 juillet 1573, met fin à la quatrième guerre de religion. Il octroie la liberté de conscience aux protestants mais restreint la liberté de culte à trois villes, La Rochelle, Nîmes et Montauban. Pour les huguenots du nord du royaume, l'édit est accepté parce qu'ils aspirent à la paix. Des cérémonies publiques d'abjuration sont organisées et, à Rouen, 3.000 réformés réintègrent ainsi l'Église catholique.

Les huguenots du Midi restent armés et demandent la liberté de culte et une alliance de la France avec les puissances protestantes voisines, comme garantie de l'union du roi avec tous ses sujets catholiques et réformés. La Saint-Barthélemy n'a rien réglé et même stimulé une forte conscience politique chez les protestants méridionaux.

## VAMPIRES

# Quel est le risque d'une véritable invasion? La science a tranché

Et si l'apocalypse arrivait... à cause des vampires ? Un scientifique polonais a créé un outil permettant d'imaginer (presque) tous les scénarios liés à une attaque de ces créatures légendaires.



**D**racula du roman éponyme, Lestat de Lioncourt des "Chroniques des Vampires" ou encore Edward de "Twilight"... Vous êtes-vous déjà demandé ce qu'il se passerait réellement s'ils étaient de notre monde (et mal intentionnés) ? Le physicien Dominik Czernia de l'Institut de physique nucléaire de Cracovie (Pologne), s'est penché sérieusement sur la question. Il a tout d'abord découvert une étude réalisée par des scientifiques internationaux, dénommée explicitement "Modèles mathématiques des interactions entre espèce : coexistence pacifique de vampires et les humains basés sur les modèles dérivés de la littérature de fiction et des films". À l'aide de ces données fictives, mais plausibles, il a développé un modèle pour donner aux chiffres une atmosphère d'apocalypse.

#### Entre fiction et science

"J'ai décidé de le tester de manière

scientifique avec le modèle bien connu de la théorie prédateur-proie, basé sur la théorie des jeux, explique le chercheur à ScienceAlert. Tout cela était difficile et, parce que je [m'y] suis consacré [...] pendant mon temps libre, cela m'a pris environ un mois pour tout finir." Ces heures de travail lui ont finalement permis de mettre en ligne une calculatrice. L'outil, qui s'appuie donc sur la littérature et les films de ces dernières années, est très complet. Le choix du nombre et du type de vampires, la taille de la population, la présence ou non de chasseurs de créatures... Tout est modifiable pour obtenir le scénario de son choix.

Par exemple, face à l'attaque d'un suceur de sang — qui ne plus est sans intelligence — et sans l'aide Buffy pour le chasser, l'ensemble de la population française (67 millions de personnes) serait contaminée au bout... de 46 ans. "Tout est fini, peut-

on lire. L'expansion des vampires est imparable. Les sangsues contrôlent le monde, tuant le dernier être humain après 46 ans. Mais ne perdez pas espoir ! Essayez de recruter des tueurs de vampires et de sauver l'humanité." Tous les scénarios sont ainsi imaginables. Spoiler alert : il est difficile de faire gagner les humains.

"[Ma calculatrice] combine deux éléments que je trouve fascinants : la fiction et la science. J'adore pouvoir appliquer des modèles mathématiques aux choses les plus surprenantes, et décrire une apocalypse de vampire à l'aide d'équations différentielles constitue définitivement le haut de ma liste", s'enthousiasme Dominik Czernia. Dans le cas où les vampires se manifesteraient un jour, nous saurons donc à quoi nous en tenir. En attendant, si vous voulez de bonnes histoires de guerre entre vampires et humains, les graphiques du chercheur permettent d'en raconter une multitude.

## PLAQUES TECTONIQUES

## On sait quelles forces font bouger la surface de la Terre

Quelles forces font bouger les plaques tectoniques ? Cette question reste ouverte depuis l'avènement de la théorie de la tectonique des plaques, il y a 50 ans. Les extrémités froides des plaques qui coulent lentement dans le manteau terrestre au niveau des zones de subduction sont-elles à l'origine des mouvements observés à la surface de la Terre ? Ou bien le manteau agité de courants de convection entraîne-t-il les plaques ? Ce problème est devenu pour les géologues l'équivalent de l'histoire de la poule et de l'œuf : le manteau ferait bouger les plaques qui elles-mêmes entraîneraient le manteau...

1,5 milliard d'années d'évolution de la planète reproduites dans un supercalculateur Pour révéler les forces à l'œuvre, des scientifiques du Laboratoire de géologie de l'École normale supérieure (CNRS/ENS - PSL), de l'Institut des sciences de la Terre (CNRS/universités Grenoble Alpes et Savoie Mont Blanc/IRD/Isttar) et de l'Université de Rome 3 ont traité la Terre solide comme un seul et unique système indivisible et réalisé la modélisation la plus complète à ce jour de l'évolution d'une planète fictive très semblable à la Terre. Les résultats de leur étude sont publiés dans Science Advances, vendredi. Il leur a fallu s'armer de patience pour trouver les paramètres adaptés, puis résoudre un système d'équations pendant 9 mois sur un supercalculateur, reproduisant 1,5 milliard d'années d'évolution de la Planète.

Une mine d'informations qu'il va falloir exploiter Grâce à ce modèle, l'équipe a montré que les deux tiers de la surface de la Terre se déplacent plus vite que le manteau sous-jacent, autrement dit que la surface tire l'intérieur, et que les rôles sont inversés sur le tiers restant. Ce rapport de force évolue au cours de l'histoire géologique, en particulier pour les continents. Ceux-ci sont principalement poussés par les mouvements profonds du manteau lors des phases de construction d'un supercontinent, à l'image de la collision actuelle entre l'Inde et l'Asie : dans ces cas-là, les mouvements observés en surface peuvent donc nous renseigner sur la dynamique du manteau profond. Au contraire, lorsqu'un supercontinent se disloque, le mouvement est plutôt dicté par celui des plaques qui plongent dans le manteau. Ce calcul représente une mine d'informations encore largement inexploitées. Les données obtenues pourraient aider à comprendre comment les dorsales naissent et disparaissent, comment s'initie une subduction, ou encore ce qui détermine la localisation des panaches à l'origine des grands épanchements volcaniques.

## Des chirurgiens du Methodis Dallas Medical Center ont proposé à leurs fans sur Facebook d'assister en live à une opération du cerveau

Jenna Schardt est une jeune femme qui avait besoin d'une opération au cerveau afin d'éviter un risque d'AVC. Et quand les médecins de l'hôpital Methodis Dallas Medical Center lui ont proposé non seulement de filmer l'opération, mais de la diffuser en direct sur les réseaux sociaux, elle a accepté sans hésiter. "[Jenna] voulait montrer au reste de la communauté que si vous avez ce type de problème, vous pouvez le régler" confie Nimesh Patel, responsable de la neurochirurgie à l'hôpital américain au Guardian.

#### Éveillée pour l'opération

Dans la vidéo, on peut constater que la patiente est bien éveillée et communique même avec l'équipe médicale présente durant l'opération. Il ne s'agit pas d'une

erreur d'anesthésie mais d'une volonté des médecins. En effet, dans ce type d'opération, une erreur de quelques millimètres peut avoir des conséquences à vie sur la malade. Elle peut perdre la parole ou sa capacité à se mouvoir.

"Si nous allions au mauvais endroit, elle pouvait perdre sa capacité à parler, voilà pourquoi nous avons préparé une carte des 'zones de parole' de son cerveau avant de l'opérer" explique Bartley Mitchell qui a opéré Jenna Schardt. La garder éveillée (bien que l'on constate qu'elle est bien sédaturée dans la vidéo). La vidéo, diffusée en direct sur Facebook a rassemblé 45.000 vues et 1.000 commentaires durant sa diffusion. Si vous souhaitez en découvrir plus, la vidéo (SFW) est disponible en haut de l'article.



**Espace  
réservé  
à la pub**

LE SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

# Évocation des changements sociaux en Algérie après la première guerre mondiale

Des historiens algériens et français ont abordé, lors d'une rencontre vendredi à Alger, les changements sociaux intervenus en Algérie après la première guerre mondiale ainsi que les prémices d'une prise de conscience de la société algérienne face au colonialisme français.



Organisée en marge du 24e Salon international du livre d'Alger (Sila), la rencontre a réuni les historiens Malika Rahal, Abdelmadjid Merdaci, Fouad Soufi et le Français Olivier Le Cour Grandmaison autour du thème "1919: l'Algérie face aux défis de sa liberté et du siècle".

L'historienne et chercheur Malika Rahal a évoqué la loi modifiant le statut juridique des indigènes d'Algérie, dite loi Jonnart, qui a "octroyé certains droits" à quelque 180 000 Algériens enrôlés pendant la première guerre mondiale (1914-1918).

Cette loi fixe "les conditions d'accession à la citoyenneté" dont celle d'avoir pris part à une campagne de guerre et ouvre certaines fonctions administratives aux Algériens, rappelle l'historienne qui souligne l'apparition, dès les an-

nées 1920, de publications éditées par des associations et clubs fraîchement créés.

Pour sa part le politologue français Olivier Le Cour Grandmaison, spécialiste de l'histoire coloniale a abordé la naissance de l'International communiste en 1919 et qui a pris position contre l'impérialisme colonial de la France et du Royaume-Uni.

Pour le politologue, l'image des gouvernements européens a été sérieusement écornée après le premier conflit mondial qui a "mis la supériorité technique de l'Europe au service d'une guerre industrialisée".

Pour l'historien Fouad Soufi, cette période a introduit des changements sociaux "anecdotiques", mais "significatifs", touchant les habitudes vestimentaires et alimentaires des Algériens. Ces mutations se-

ront observées, dira-t-il, dans le milieu des ouvriers agricoles, mais aussi suite à l'apparition du salariat et du syndicalisme, ce dernier donnant rapidement lieu aux contestations d'ordre social et à une forme organisation de la société civile.

Abdelmadjid Merdaci rappellera, à ce propos, que cette période a connu une mouvement migratoire interne et un début d'"urbanisation" accompagné de la création d'associations et de "clubs musulmans" dans des villes comme Alger, Tlemcen et Constantine.

D'autres rencontres thématiques dont un podium dédié aux jeunes écrivains et des conférences sur la littérature et le théâtre, la poésie melhoun et autre bande dessinée sont également au programme du salon.

## OUARGLA

### Quelque 80 œuvres sur la Révolution exposées au 6e salon des arts plastiques

Pas moins de 80 œuvres artistiques sur la Révolution algérienne signées par des plasticiens professionnels et amateurs ont été présentées à la 6ème édition du salon national des arts plastiques inauguré jeudi dans la soirée à la maison de la culture Moufdi Zakaria à Ouargla et dont la clôture est prévue samedi.

Coincitant avec la célébration du 65ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954,

cette manifestation artistique qui regroupe, durant trois jours, des plasticiens de différentes régions du pays, sera mise à profit par les participants pour faire découvrir leurs œuvres et réalisations, des toiles au thème traitant d'épopées de la Révolution, en plus d'échanger leurs expériences artistiques, a indiqué la présidente du service animation à la maison de la culture, Razika Khadraoui.

L'exposition permettra également au public de découvrir le monde des arts plastiques, no-

tamment les courants artistiques, les miniatures et la calligraphie arabe, a-t-elle ajouté.

Le programme de cette manifestation nationale prévoit, en marge de l'exposition, une conférence animée par des plasticiens, en sus de circuits touristiques en l'honneur des participants.

La maison de la culture d'Ouargla regroupe un club composé de dizaines de plasticiens, des deux sexes, assurant des cours d'initiation au dessin, à la calligraphie et à la miniature.

L'OPÉRA D'ALGER

## La fête du 1er novembre, conjointement célébrée par l'Algérie et la Russie

L'Ensemble harmonique de la Garde républicaine algérienne et l'Orchestre central du ministère de la Défense russe, ont conjointement animé, jeudi soir à Alger, un concert prolifique, de musiques traditionnelles et chants patriotiques, dans le cadre des célébrations du 65e anniversaire du déclenchement de la révolution, devant un public d'invités, venus nombreux.

Accueillis à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, les instrumentistes des deux fanfares, sous la direction alternée de l'Algérien, Abderrahmane Hemard et les Russes, Konstantin Petrovitch et Sergey Sakov, sont montés ensemble sur scène, formant un seul, grand orchestre avec plus de 80 musiciens et autant de choristes, qui ont exécuté, deux heures durant, une quarantaine de pièces, entre traditionnelles et chants patriotiques d'Algérie et de Russie.

Ouvrant la soirée dans des atmosphères solennelles avec les hymnes nationaux des deux pays, exécutés, devant un public debout et un échange de direction d'orchestre courtois entre Konstantin Petrovitch -qui a cédé le pupitre à Abderrahmane Hemard pour diriger l'hymne national russe et inversement-, les instrumentistes ont ensuite enchaîné avec une série de pièces dédiées aux différentes régions algériennes, incitant d'entrée, le public au relâchement. Parmi les pièces algériennes interprétées, "Oh A gh'may' nou" et "Assendu" d'Idir, "Bab h'did" de l'Orchestre national de Barbès (ONB), "Rani m'hayar" de Khaled, "Oh anfas anfas" (folklore), "Ah A thamurt iw" et "Yahyaw awlad bladi" du Cheikh Rabah Deriassa, alors que les russes ont choisi de rendre, entre autres titres, "Katyusha", "Polyushko-Pole", "Vachera" et mettre en valeur les solistes, Sergey Sakov au hautbois, la soprano à la voix suave, Svet-

lana Ilina et le flûtiste Alexander Dmitrienko.

Plusieurs pièces du patrimoine musical algérien ont été rendues par la fusion des deux ensembles, ainsi que l'Orchestre de Cornemuse de la garde républicaine algérienne, intervenu pour séparer la première partie dédiée aux musiques traditionnelles et populaires de celle des "anachids" et autres chants patriotiques, qui devait suivre, non sans avoir enflammé la salle, dans une ambiance de fête. La deuxième partie a vu les trois chefs d'orchestre se succéder, entamant ainsi le volet des chants patriotiques, que le public a bien apprécié en donnant du bon répondant aux instrumentistes à l'issue de chaque pièce, par des applaudissements répétés et des youyou nourris. "Min Djibalina", "Djazairouna" et "Ya chahid el watan", comptent parmi les incontournables pièces qui invitent à méditer la glorieuse révolution algérienne et renvoient au maquis, au patriotisme et au sacrifice pour l'Algérie, entonnées avec ferveur et détermination par le Chœur de la Garde républicaine algérienne. En présence de plusieurs hauts responsables de l'Armée nationale algérienne, des représentants de la mission diplomatique russe accréditée à Alger, et de quelques personnalités du monde artistique, le public a savouré tous les moments de la soirée dans l'allégresse et la volupté.

Organisé sous le patronat du général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée, le concert animé par l'Ensemble harmonique de la Garde républicaine algérienne et l'Orchestre central du ministère de la Défense russe, célébrant le 65e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération est programmé samedi à Oran et dimanche à Constantine.

## CONSTANTINE

### Ouverture du 8e festival international de l'inchad aux rythmes des chants patriotiques

La 8ème édition du Festival international de l'Inchad s'est ouverte, jeudi soir, à Constantine au Théâtre régional, TRC-Mohamed Tahar Fergani aux rythmes de chants patriotiques, exécutés par l'artiste tunisienne, Aya Dghnoujdj. L'événement culturel international coïncidant cette année avec la commémoration du 65ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération a été l'occasion pour chanter l'Algérie et sa longue lutte pour recouvrer son indépendance.

Aya accompagnée par l'orchestre symphonique national a interprété "minAjelika ya watani", "Ya thaourate al ahrar", "Aid El Karma" et tant d'autres œuvres, accueillies avec enthousiasme par un public conquis qui a répliqué

en applaudissant à tout rompre.

L'artiste qui se produit pour la première fois en Algérie s'est dit "honorée" de fêter avec les Algériens la joie d'une date-symbole de liberté et de souveraineté.

Le mouchid Abdldjalil Akhrouf, un habitué du festival a pris le relais et donné libre cours à son talent en interprétant "Qhalbi ya bladi la yensek", "Ya Mohamed mabt=reouk alik", "ghomri" ou encore Yahiyaou ouled bladi" plongeant l'assistance dans une atmosphère de spiritualité et d'amour du pays.

En plus de l'Algérie qui présentera ses meilleurs mouchidines, la Syrie, le Maroc, la Tunisie et pour la première fois, le Sénégal participeront à cette manifestation culturelle.

Se revoir après de longues séparations Sournois		Don	Poèmes lyriques	Reine-marguerite	Capitale transalpine	Habitantes d'un capitale européenne	Possessif	Agile Cours d'eau allemand
					Plante herbacée Formés			
Frangins	Saison		Épinceter	Spectateur				
				Morceau Traditions				
Alliance militaire Femelles du singe				Aurochs Devin français		Durée d'une révolution Riche		Certaine
					Inutiles Noté			Vin blanc liquoreux espagnol
Loupées	Couple			Relatif aux vaisseaux sanguins				
				Château de la Belle au bois dormant Style			Note de musique Tohu-bohu	
Fleuve mais aussi une guerre de Crimée	Prodige	Congé depuis les 35 heures hebdomadaire En compagnie de			Fin de messe	Intenter un procès		
			Rigide				Affoles	Fleuve côtier
Donnant Administré					Bateau	Tas Pluie de glace		
			Récépissé	Enduis de colle végétale Entre amis				Son nom indique sa forme
Intronisât					Mer fermée			L'Estonie
Durillon	Vénère	Bouleversé			Égrillardes Fouillée			
		Cuivre Mammifère marin		Enregistrées sur bande				
Dépîtés				Engrais organique Ancêtre			Sélénium Personnes	
Installation ambulante	Poissons	Vive agitation	Surface agraire			Manche de tennis Céréales		Fleur d'arbrisseau
					Aluminium	Salve		
Fromage couvert de paraffine Calcium			Exposer pour la vente					Milli-seconde
	Auteur de 'Le nom de la rose'			Rivière du Congo			Célèbre dépêche	
	Céréale				Écope			

20h55

**Redfern Now**

Raymond et Lorraine mènent une existence paisible avec leurs deux enfants dans Redfern, un quartier de Sydney.

21h15

**Castle**

Après l'explosion de l'appartement de Kate, l'enquête sur le tueur en série est relancée.

21h10

**L'art du crime**

Florence Chassagne fait la connaissance d'une jeune femme qui souhaite faire expertiser une boîte datant de 3 000 ans.

21h05

**La chanson secrète**

Neuf personnalités s'apprentent à découvrir une chanson qui leur est chère, revisitée par un autre artiste.

21h05

**Bull**

Walter Franklin, un juriste réputé, fait appel aux services de Bull et de son équipe pour un cas complexe. Il s'agit de

21h00

**Coco**

Miguel, très proche de son arrière-grand-mère, Coco, se voit raconter son histoire familiale chaque Jour des Morts.

21h05

**Scooby-Doo et le monstre du lac**

Les cours terminés, Velma, Sammy, Fred et Daphné partent travailler pour l'été au sein du camp de vacances tenu par Thorny

**LA NATION**

Quotidien National d'Information.  
Édité par SARL «NATION EDITION»  
Capital social de 100 000,00 Da  
Directeur Général

Responsable de la publication  
Omar ATTIA

**Impression**

Centre : SIA  
EST : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**

Centre : La Nation  
EST : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités contacter  
ANEP 1 rue Pasteur Alger Centre

Tel/ Fax : 023 50 80 05

**Siège de la rédaction**

03, rue Ali Boumendjel, Square Port Said,  
Alger Centre  
Tel/ Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL  
005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

ANEP  
éditions



NOUVEAUTÉS  
2019

*De l'auteur au lecteur*



Stand Anep - Pins Maritimes - Pavillon C  
[www.anep.com.dz](http://www.anep.com.dz)